

## R

**rabio** (?), **rabis**, **-ere** : être enragé. Cf. Non. 40, 1 : *rabere dictum a rabie*. Varro, *Idem Atti quod Teti* (217) : *quid est? quid latras? quid rabis? quid uis tibi?* — *Caecilius Hypobolimaee Rastraria* (89) : *rabere se ait*. Les formes attestées ne permettent pas de décider si le verbe est *rabio* ou *rabō*; le participe *rabentis*, de Paulin de Nole (23, 234), est peu probant. *Rabiēs* est en faveur de *rabio* (cf. *speciō, speciēs*), et la forme en *-yō* est usuelle dans les verbes de ce genre; le vocalisme a dénonce un mot de type « populaire ». Germanique : v. angl. *rabbian*.

Formes nominales et dérivés : *rabies*, *-ei* (gén. *rabies* dans Lucr. 4, 1083) f. : rage du chien, *morbus caninus*, P. F. 339, 2; puis « rage », sens propre et figuré. Ancien (Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. Les formes romanes remontent à un doublet *rabia*, attesté dans Servius, Aen. 1, 200, et dans les gloses. M. L. 6980. Irl. *raibis*.

*rabidus*; *rabiosus*, M. L. 6981; *rabiosulus* (Cic.); et, dans la langue médicale tardive, *rabio*, *-ās*, cf. *rabiat*, λουσα, CGL II 168, 36, avec passage à la conjugaison en *-ā*. Cf. aussi M. L. 6979, \**rabidiāre*.

On a rapproché avec vraisemblance le groupe radical de skr. *rābhah* « impétuosité, violence », *rabhasāh* « impétueux », *rābhīyān* « plus impétueux », *rābhīṣṭāh* « très impétueux ». Ce rapprochement obligerait à séparer skr. *rābhah* de la racine de *rābhati*, *lābhati* « il prend », qui a un autre sens et qui a *-l-* initial. Lat. *rab*-repose-rait sur \**robh-*. Le rapprochement serait, comme nombre d'autres, limité au sanskrit et au latin. Ce rapprochement écarterait celui qui a été aussi proposé avec gr. *λῆρος* « violent, impétueux », qui supposerait en grec une dissimilation antérieure à la prothèse de voyelles devant r, laquelle est très ancienne. L'existence du présent *rabio* va contre l'hypothèse d'un emprunt que le latin aurait fait d'un nom de maladie à quelque langue méditerranéenne.

*Rabirius* est à écarter; étrusque?

**rabō**, **-ōnis** m. : déformation plaisante de *arrabō* (= gr. ἀραβώω) dans Plaute.

**rabula**, **-ae** m. : brailard (Cic., Quint.). Expliqué par les anciens comme dérivant de *rabies*, cf. P. F. 339, 8; par L. Havet, ALLG 9, 526, comme issu de *rauu*, cf. *rauula* dans P. F. 355, 3 (v. *rāuis*, *rāuus*). Une origine étrusque — comme pour beaucoup de mots populaires en *-a* — n'est pourtant pas exclue; cf. Vetter, Glotta 15, 225. En tout cas, mot de type populaire.

Dérivés tardifs : *rabulārius*, *-lātio*, *-lātus*; nom propre *Rabulēius*; v. Schulze, Lat. *Eigen*, p. 91.

**rabulāna**, **-ae** f. (sc. *pix*) : sorte de poix inconnue (Piin.).

**rabusecula**, **-ae** f. (sc. *uūis*) : sorte de vigne inconnue (Piin.).

**[ra]ca** (*racha*), **racana** : manteau, couverture; *hūiti sazonice*, CGL V 327, 45; cf. *raganus* (uel *nelle*, sup. scr.), *coopertorium uel panniculus*. Terme tardif (v. Souter, s. u.). M. L. 6983.

**racō**, **-ās** (*rancō*), **-āre** : crier (se dit du tigre, Auct. Carm. Philom.). Cf. *rachant coracae*, Gl. N. 249; et *ragiō*. V. aussi \**rakanus* « grenouille » que supposent divers dérivés romans. M. L. 7019, et *rancō*.

**racēmūs**, **-ī** m. : grappe; et spécialement « grappe de raisin » (le raisin se dit *ūua*, cf. Plin. 15, 115, *poma racemis dependent ut uuae, palmae*), puis le « raisin » lui-même; cf. Vg., G. 2, 60, *fert uua racemos*, et Copa 21, *sunt et mora cruenta et lentis uua racemis*. Ancien, bien que non attesté avant Virgile (mais *racēmor* est dans Varron), technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6984; B. W. *raisin*, de \**racimus*.

Dérivés et composés : *racēmārius*; *racēmōsus*; *racēmor*, *-āris* (et *racēmō*) « grappiller »; *racēmātus*, *-mātio*; *racēmifer* (Ovid.).

Le rapprochement avec gr. *ῥᾶξ*, *ῥᾶγός* « grain de raisin, baie », est séduisant, bien qu'il soulève des difficultés phonétiques (*ῥ* latin = *ᾱ* grec; *c* = *γ*), et l'origine du *ῥ* initial du grec est ambiguë (\**sr-* ou \**wr-*, v. *radix*). Mot sans doute méditerranéen, comme les autres noms relatifs au vin et à la culture de la vigne.

\***radia**, **-ae** f. : nom étrusque de l'églantier, d'après le Ps.-Diosc. de Vienne?

**radius**, **-ī** m. : baguette pointue (= *ῥᾶδος*); puis « rayon lumineux » (ordinairement représenté sous forme d'une lame à pointe aiguë, *ῥᾶδς*), *rai*; rayon d'une roue (ainsi appelé parce qu'il rayonne du moyeu, comme les rayons d'un centre lumineux), rayon d'une circonférence; et, en général, tout objet pointu : *eporon*, ergot, dard; *radius* du bras; navette du tisserand (cf. gr. *ῥαδίς*); olive allongée. Ancien (Cat., Enn.), usuel. Panroman. M. L. 6999. Irl. *raid*, britt. *raidd*.

Dérivés : *radiolus*, M. L. 6997; *-lum* : fougère (Ps.-Ap.); *radiātus*, antérieur, semble-t-il, à *radiō*, *-ās* (Firmicus), M. L. 6989; *radiōsus* (rare); *irradiō* (époque impériale), M. L. 4545 c; cf. aussi *extradiāre*, M. L. 3064.

Les gloses ont un féminin *radia*, CGL II 409, 47; 477, 39 (cf. fr. *rai* et *raie*).

Pas d'étymologie sûre.

**rādix**, **-icis** f. (sur la forme masculine, v. Niedermann, Emerita, XII, 1944, p. 55) : racine (sens propre et figuré); de là « base, fondement ». Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7000; B. W. s. u.; et germanique : v. h. a. *ratich*, *retich*, etc., d'où finn. *räätikka*. Celtique : corn. *redic*, gall. *rhuddygl* (de \**rudicula*, avec

influence de *rhudd* « rouge »). Sur les différents sens de *rādix*, *rādīcula*, v. André, Lex., s. u.

Dérivés et composés : *rādīcitus* adv. « depuis, ou jusqu'à la racine » et *extrādīcitus*; *rādīcula* : radicelle, radis, saponaire, M. L. 6996; *rādīcor*, *-āris* et *rādīcō*, *-ās* : prendre racine (latin impérial; demeuré dans quelques dialectes romans, M. L. 6992, et \**arrādīcō*, 666); *rādīcēsco* (Sén.), *rādīcālis*, *-līter* (St Aug.), M. L. 6971; *rādīcōsus*; *erādīcō*, *-ās* : déraciner, arracher, M. L. 2887. Certaines formes romanes supposent aussi *rādīcina*, M. L. 6995 (Pelagon., Antid. Brux.); *rādīcāria*, 6994; \**dērādīcō*, 2577.

*Rādix* et *rāmūs* appartiennent à un même groupe, comme, d'autre part, se répondent pour le sens lit. *ṣākā* « branche » et *ṣaknis* « racine ». L'initiale latine n'en seigne rien : *r-* peut reposer sur *r-*, mais aussi, à ce qu'il semble, sur \**wr-*. V. isl. *rot* « racine » offre la même ambiguïté. Il y a un *w-* initial sûr dans gall. *gwrysgen* « branche » et *gwrāidd* « racines », à côté de irl. *frém* « racine ». Le rapport entre gr. *ῥᾶξ* (lesh. *ῥᾶξ*, *ῥᾶξ*) « racine » et *ῥᾶδμος* « jeune branche, rejeton », *ῥᾶδξ*, *ῥᾶδμος* « branche, rameau » n'est pas clair. Le germanique a got. *waurts* « racine » et. Les formes arméniennes \**armn* (loc. *armnin*) « tronc » et *armnim* « je prends racine », *armat* « racine » n'ont pas de *w* initial. Groupe de mots populaires apparentés entre eux, mais dont les formes ne se laissent pas ramener à un original commun.

**rādō**, **-is**, **-sī**, **-sum**, **-ere** : gratter, enlever en grattant; d'où « écorcher », cf. *mulieres genas ne radunto*, Lit. des XII Tables; « racler, raser (sens propre et figuré) ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6987; B. W. *raser*.

Dérivés et composés : *rādula* : racloir (du peintre), M. L. 7001; *rādillum* (de \**rād-lom*) et *rādillus*, *rādila* (Gloss.) : racloir pour gratter le soc de la charrue, de façon à en détacher la terre; puis le « soc » lui-même, cf. M. L. 7022; *rāmen* « pulvis qui raditur de aliqua specie », CGL IV 278, 1, remplacé par *rāmentum* (usité surtout au pluriel *rāmenta*, dont a été extrait un féminin singulier *rāmenta*) : raclure(s), rognure(s), M. L. 7025; dérivé : *rāmentōsus* (Cael. Aur.); *rāstrum* et *rāster* de \**rād-trom* (cf. *rāstrum*), pour le double genre, cf. *culter* et *cultrum*. Usité surtout au pluriel *rāstra* ou *rāstri*, ce qui s'explique par le fait que la tête de l'outil est formée de plusieurs dents (*r. quadrādēns*, ap. Cat., Agr. 10 et 11) de fer ou de bois (lignes *rastris sarriēndus*, Col. 2, 11, 4). Désigne un instrument qui sert à briser les mottes (*rastris glebas qui frangit inertes*, Vg., G. 1, 94), qui tient à la fois de la fourche, de la houe ou du râteau. M. L. 7079; diminutif *rāstellum* (-us), M. L. 7078; B. W. *râteau*; irl. *rastal*; britt. *rascl* (de \**rāsclum*); adj. *rāstrārius*.

*rāsus* : rasé, ras, M. L. 7082 (et *irrāsus* : non rasé, époque impériale); *rāsus*, *-ūs* (Varr., L. L. 5, 136); *rāsira*, M. L. 7081; *rāsio* (Cael. Aurel.); *rāsor* : *-es fācines dicti quia uidentur cordas ictu radere*, P. F. 341, 1; *rāsōrium*, *ῥασθήρ*, M. L. 7076 (Rufin., Hesychn.); *rāsilis* adj. (v. *rallus*); \**rāsō*, *-ās*, non attesté dans les textes, mais supposé par *rāsāmen* « raclure » (Marcell. Emp.) et *rāsio*, *-ās* (Suét.), cf. M. L. 7070 et 7075. Certaines formes romanes remontent à \**ras-*

*clāre*, M. L. 7072; B. W. *racler* (dénominatef de \**rasculum*, doublet de *rāstrum*, cf. *rūculum* et *rustellum*); \**rasicāre*, M. L. 7074; \**rādīōria*, M. L. 6998; B. W. *radoire*.

Composés de *rādō* : *abrādō* : enlever en coupant ou en raclant; raser; gratter (comme notre mot français, s'emploie familièrement au sens de « dérober »; cf. *tondeō*); *conradō* (cor-) : raser, gratter et « rafler » (familier); *dē*, *-ē*, *ir-rādō*.

Aucun rapprochement net. Le vocalisme ne se laisse concilier ni avec celui de lat. *rōdō* ni avec celui de skr. *rādāti* « il gratte ». Mais une parenté semble probable; des difficultés de ce genre sont choses courantes dans les termes techniques.

**raeda** (*rēda*), **-ae** f. : voiture à quatre roues, sorte de char à bancs, d'origine gauloise; cf. Quint. 1, 5, 57 et 68.

Dérivés : *raedārius* (*rēdārius*), *-a*, *-um*; subst. *rēdārius* m. : cocher ou fabricant de voitures.

Composé : *epir(a)edium* : traits, attelage (Quint., Juv.). Hybride de *ἐπι* et *raeda*; cf. *eporēdās* (accusatif pluriel) m. « dresseurs de chevaux », gaulois dans Plin. 2, 123. Emprunt technique. Cf. *uerēdus*.

**ragiō**, **-is**, **-ere** : attesté dans la glose *ragiō pullus* : *ῥαγῖαι πῶλος*, CGL III 432, 15, et confirmé par le témoignage des langues romanes : roum. *rage*, v. fr. *raire*, *rēer*, M. L. 7007; et B. W. sous *railler*. Cf. aussi M. L. 7008, \**ragiūtāre*; 7009, \**ragulāre*. Cf. *raccō*.

**raia**, **-ae** f. : raie, poisson (Plin.). I.M. L. 7016. Sans étymologie.

**rallus**, **-a**, **-um** : *ralla uestis dicta a raritate*. Plautus in *Epidico* (230) : *tunicam rallam, tunicam spissam*, Non. 530, 15. Cf. Isid., Or. 19, 22, 23 : *ralla, quae uulgo rasilis dicitur*. Rare, technique.

**rāllum**, **rāmen** : v. *rādō*.

**rāmes**, **-itīs** m. : pieu, bâton (Col.). Le pluriel *rāmītēs*, par analogie avec les branches d'un arbre, désigne les « vaisseaux » des poumons, les bronches; cf. Plt., Mer. 138, Poe. 540. Ancien, technique ou populaire.

**rāmex**, **-icis** m. : sorte de hernie, varicocèle; cf. Cels. 7, 18, ... *integrīs tunicis rānex innascitur*; *ῥαμοσκήτην Graeci uocant*.

Dérivé : *rāmīcōsus* (*rāmīōsus*).

*Rāmes* et *rāmex* doivent être deux formes d'un même mot, *rāmes* étant plus anciennement attesté; v. Ernout, Philologica I, p. 145. *Rāmes* est à *rāmūs* comme *palmes* à *palma*; *rāmex* (*rāmīx*), *rāmīcōsus* ont pu subir l'influence de *uārix*, *uāricōsus*.

La forme \**ramica* supposée par le fr. *ranche* peut être dérivée de *rāmex* ou de *rāmūs*. M. L. 7026.

**Ramnēs** (*Rhamnēs*, Cic., De Rep. 2, 20, 36) et **Ramnēsēs**, **-ium** m. pl. : Les Ramnes, tribu étrusque dont la réunion avec les *Titiēs* (*Titiēsēs*) et les *Lucerēs* fonda la Rome primitive. Désigne par la suite l'une des trois centuries de chevaliers fondées par Romulus. Cf. Varr., L. L. V 55 et 81. *Ramnēs*, *Ramniūs*, *Ramennia* supposent un étrusque \**ramne*, parallèle à *tiūe*, *luxre*, tous deux attestés; v. W. Schulze, Lat. *Eigenn.*, p. 218.

\***ramnus** : *spinarum genus, lignum ex quo spinae oriuntur* (Gloss.). Emprunt au gr. *ῥάμνος*,

\*ramp̄tāria cardus = ἀκανθα λευκή (Diosc.)?

**rāmus, -ī m.** : branche, rameau ; puis objet en forme de branche : « bras d'un fleuve », « jambage d'une lettre » ; s'emploie aussi au sens abstrait. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 7035 ; B. W. *rameau* ; un collectif *rāma* est supposé par certaines formes romanes.

Dérivés : *rāmulus* et *rāmula*, M. L. 7034, adj. *rāmulōsus*, M. L. 7033 ; *rāmeus* ; *rāmōsus*, M. L. 7031 ; *rāmusculus* (bas latin, d'où dans les langues romanes \**rāmuscillum* et \**ramüstillum*, M. L. 7036 et 7037) ; *rāmālis*, d'où le subst. n. *rāmāle* et *rāmālia* « branchage(s) ». Cf. aussi M. L. 7026, \**rāmica* ; 7027, *rāmīlis*.

V. *rādīs*.

**rāna, -ae f.** : 1° grenouille ; 2° baudroie. Depuis Varron. Usuel ; panroman (sauf roumain). M. L. 7038 ; v. B. W. *grenouille* et *raïne*. Celtique : irl. *ran*, britt. *ran*.

Diminutifs : *rānula*, M. L. 7047 ; *rānunculus* (remplacé dans les langues romanes par des féminins *rānūncula* (Romul.) et \**rānūcula* (*rānicula*), M. L. 7045 et 7046) « renoucle » (= gr. βατρύχτιον, dite aussi *rānāria*).

Repose sans doute sur une onomatopée (*rana ab sua dicta uoce*, Varr., L. L. 5, 78) ; mais on ne peut préciser le détail. On a rapproché *ragiō* (v. ce mot) ; cf. aussi *raccō*, \**rakanus*. De \**raksnā*?

**ranceō, -ēs, -ēre** : être rance (rare ; un exemple de *rancēns* dans Lucrèce ; les gloses ont, en outre, *rancet* : *rancidum est*).

Formes nominales et dérivés : *rancor* (tardif) : odeur de rance ; au sens moral « dégoût, rancœur » (St Jérôme, Ep. 53, 1), demeuré dans les langues romanes (sauf en roumain), M. L. 7041 ; *rancidus* ; depuis Lucrèce. Panroman, M. L. 7040 ; *rancidulus* ; *rancēscō, -is*, M. L. 7039 ; *rancidō, -ās* (Fulg.).

Un adjectif *rancus*, dont *ranceō* serait dérivé, figure dans les gloses : *rancum, τανγόν*, CGL II 451, 3 ; cf. Niedermann, Glotta 1, 266 sqq. Toutefois, peut-être faut-il lire *rancidum*.

Pas d'étymologie sûre. Vocalisme *a* et suffixe \*-ko-, caractéristiques des mots de ce genre ; cf. *mancus*.

**rancō** : v. *raccō*.

**raphanus, -ī m.** : raifort. Emprunt au gr. ῥάφανος. Attesté depuis Caton. M. L. 7051 ; et \**rap(h)anella*, 7050.

**rapīō, -is, -uī, -ptum, -ere** : ravir, emporter violemment ou vivement (sens physique et moral), prendre de force. Usité de tout temps. M. L. 7049 ; B. W. *raoiv*, de \**rapire*. Celtique : britt. *reibio*.

Dérivés : *raptum* : pillage, rapt, *raptō uiuere* ; *rapīdus* : qui emporte ou qui entraîne. Se dit spécialement du courant des fleuves (cf. *rapīditās*, qu'on ne trouve que dans cette acception) ; de là « impétueux, violent, rapide », M. L. 7054 et 7053, \**rapīdium* ; à basse époque a existé un substantif *rapīda, -ae* ou *rapīda, -ōrum* pour désigner les « rapides » d'un fleuve ; v. O. Schultess, Indic. d'antiqu. suisses, N. S. IX (1907), 190 sqq. ; *rapīdulus* (Mart. Cap.) ; *rapīnae* f. pl. (la langue classique ne connaît le mot qu'au pluriel ; le singulier *rapīna* n'apparaît qu'à l'époque impériale) : rapines ; M. L. 7055 a ; d'où *rapīnō, rapīnātio, -tor* ;

\**dērapīnō*, M. L. 2579 ; *rapāx* : rapace, ravisseur ; pl. subst. *rapācēs* c. « les bêtes de proie », M. L. 7048 ; *rapācītās* ; *rapō, -ōnis m.* : ravisseur (Varr. ap. Non. 26, 32) ; *rapter*, σῦρα μεγάλη τοῦ χαλκῶς, CGL II 539, 20 ; 551, 43 ; *rapitum* : violemment, et surtout « rapidement, en hâte » (*rapienter*, Ven. Fort.) ; *rapitō* (rare ; non classique), M. L. 7062, les composés sont plus usités ; *raptor* (non classique, mais fréquent) ; *rapitōrius* (Cael. Aurel.) ; *rapitus, -ūs*, J.M. L. 7063. Fréquentatif-intensif : *rapitō, -ās* (et *rapō*, Auct. Bell. Afr.), expression forte et surtout poétique, M. L. 7060 et 7061 ; \**raptiāre* ; *rapitō* (Gell. 9, 6 fin).

Composés : *ab-* (opposé à *ēripīō*, Plt., Cu. 597 ; Pe. 705), *ad-* (*ar-*), *con-* (*cor-*), *dē-, dī-, ē-* (M. L. 2901), *in-* (*ir-*), *prō-, sur-* (*ripīō*) (avec des formes contractes du type *surpiō, surpire, surpīte, surpiū, surpius*, cf. *surgō*) qui ont à leur tour fourni des dérivés ; cf., par exemple, *ar-repticius* « possédé », qui dans la langue de l'Église traduit ἐπιληπτός ; *ar-reptiuus* (Itala) ; *sur-repticius, -iuus*, etc. *Corripitō*, outre le sens perfectif de « se saisir brusquement de », a aussi celui de « ramasser ; rassembler », synonyme fort de *colligere* ; cf. Vg., Ae. 3, 176, *corripio e stratis corpus* (qui exprime le contraire de *effusum corpus*, cf. Lucr. 3, 176 et 113) ; et, par affaiblissement de sens, à l'époque impériale, le verbe est arrivé à être employé pour dire « diminuer, raccourcir » et s'est opposé à *prōducere* ; dans la langue de la grammaire, il s'est dit de l'abrègement des syllabes ; de même *correptio*.

Les autres composés présentent seulement les nuances de sens local ou les différences d'aspect que fait attendre le préverbe. Le sens de « prendre » y est resté, tandis qu'il a disparu dans la plupart des composés de *capitō* (on dit *adimō, eximō, sumō*, etc.) : cf. *accipitō* et *arripitō, dēcipitō, suscipitō* et *dēripitō, surripitō*. Cf., de même, les composés de *dicō* et de *loquor*, de *uideō* et de *speciō*.

V. *ūstūropo* sous *ūtor*.

*Rapitō* est un présent dérivé substitué à un ancien présent athématique, à en juger par lit. *ap-rēpiu* « je prends de force » ; cf. aussi alb. *rjep* « je prends, j'enlève » et peut-être gr. ἐρεπτόμενος « broutant, mangeant goulément ».

**rāpum, -ī n.** (*rāpa, -ae f.*) : rave. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7065 ; irl. *rāibe* ; germ. *rape*.

Dérivés : *rāpulum* et *rāpula*, M. L. 7064 ; *rāpulātus* (Apic.) ; *rāpicius*, M. L. 7052 ; *rāpina* : rave et « champ de raves », M. L. 7055 ; *rāpistrum* : ravenelle, M. L. 7056 (cf. pour le suffixe *olēster* ; sur *lapistrus*, Isid., Or. 17, 10, 20, v. Sofer, 139) ; *rāpātum, γογγυλιόν*, CGL III 218, 56. Cf. aussi *rāpum terrae, rāpum porcinum* dans les gloses (= *terrae mālum, coloquintida, cyclaminus*) ; *rāpanāpus* (Dynam.).

L'absence de prothèse dans gr. ῥάπος et ῥάφως « rave », ῥάφανος ῥαφάνη « radis » et le *ē* de v. sl. *rēpa* « rave » permettent difficilement de voir ici un ancien mot indo-européen, comme on le supposerait d'après v. h. a. *ruoba* « rave » et lit. *rōpė*. La façon dont ces mots sont apparentés n'est pas déterminée. Cf. *nāpus*.

**rārus, -a, -um** : qui présente des intervalles ou des interstices (*r. cribrum*) ; clairsemé, espacé, poreux ; et par suite « épars », d'où « isolé » et « rare ». S'oppose à *dēnsus* ; cf. Vg., G. 2, 227, *rara sūt (terra) an supra mō-*

*rem si densa requiras* ; Col. 2, 9, 6, *rara seges* ; à *solidus* (Lucr. 1, 347, etc.). Ancien (Liv. Andr.), usuel. Panroman (formes en partie savantes). M. L. 7067. Adverbe : *rārō* et *rārē* (Plt., Rud. 995 ; cf. Charis. 217, malgré Aulu-Gelle 2, 25, 8).

Dérivés et composés : *rāritās* (classique) ; *rāritūdō* (archaïque) ; *rārēscō, -is* ; *rārēfaciō* (Lucr.) ; *rārēnter* (adverbe archaïque sans doute formé sur *frequentur*) et *rārīter* (Gloss.) ; *rāripilus* (Col.), *-pēs* (Ps.-Ruf.).

On a rapproché *rāris, rēte* (cf. Varr., L. L. 5, 130, *rete a rariudine*, et Vg., Ae. 4, 131, *rara retia*). Il s'agirait d'une racine \**ra-, rē-* : « séparer » qui apparaîtrait aussi dans lit. *irū, irti* « se dissoudre, tomber en ruines », *erdėti* « se séparer », *ardyti* « séparer », v. sl. *oriti* « dissoudre, détruire », *rėdūkū* « rare ». Tout cela vague et ne fournissant avec les mots latins aucun rapport qu'on puisse serrer de près.

**rasis, -is f.** : sorte de poix brute (Col.). Cf. *rēsina*?

**rāster, -trum** : v. *rādō*.

**ratiō** : v. *reor*.

**ratis, -is f.** : nom gaulois d'une sorte de fougère (Marc. Emp. 25).

**ratis, -is f.** : assemblage de bois flottants ; radeau ; puis « bateau à fond plat » ; en poésie, substitué de *nāuis*. Cf. Varr., L. L. 7, 23 : *ratis... ubi plures mali aut asseres (iuncti aqua ducuntur. Hinc nauiculae cum remis ratariae dicuntur)*. V. de Saint-Denis, *Sens et évolution sémantique de ratis en lat. class.*, Les Ét. class., XIV, 1946, p. 55 sqq. Ancien (Naev., Enn.). M. L. 7088.

Dérivés : *ratiūis*, épithète donnée au *quadriāns*, « quod in eo et triente ratis fuerint effigies, ut nauis in asse », P. F. 341, 2 ; *ratārius*, cité plus haut.

Souvent considéré comme apparenté à *rārus, rēte* en raison de sa construction à claire-voie. On l'a rapproché aussi de *rēmūs*. Mais peut être un mot d'emprunt.

**Ratumen(n)a** [*porta*] : nom étrusque d'une porte de Rome. Cf. le nom de famille étrusque, *ratumsna, ratumsna* ; v. W. Schulze, *Lat. Eigen.*, p. 591.†

\***rāua, -ae f.** : ver qui se tient dans les racines du chêne (Plin. 17, 130) et qui infeste les *segetes* (Dig. 19, 2, 15 § 2). Sans étymologie.

**raueus** : v. *rāuis*.

**raudus, (rōdus, rūdus), -eris n.** : 1° lingot non façonné, e. g. Lucil. 1192, *plumbi paucillum raudus* ; 2° pierre brute, Acc. 438 R<sup>3</sup>, ... *hinc manibus rapere raudus sazeum*. Diminutif : *raudusculum* (*rō, -rū-*) : petite pièce de cuivre, employée notamment dans la formule de mancipation : *rudusculo libram ferio* ; adjectif dérivé dans *Rōdusculāna porta* ; *appellata quod rudis et impollia sū relicta, uel quia raudo, id est aere, fuerit uincta*, P. F. 339, 11.

Mot rare. Rattaché par les anciens à *rudis* ; cf., outre la glose de P. F. citée plus haut, Festus 320, 24. L'ablatif *raudō* dans la glose de P. F., si le texte est correct, semble attester un doublet \**raudum, -ī* ; cf. *pondō* et *pondere*. Il existe un autre mot *rūdus, -eris* « gravois » qui a été peut-être confondu avec celui-ci. Ce sont autant d'« étymologies populaires ».

Le *d* de *raudus* suppose un ancien *d*, et non *dh* (cf.

*ruber*, etc.). Il s'agit sans doute d'un ancien terme technique de la métallurgie. Dans v. isl. *raudi* « minerai rougeâtre » a pu intervenir une étymologie populaire, comme aussi dans v. sl. *ruda* « minerai ». V. sax. *arut* « minerai » a t issu de *d*, mais un *i* initial. Il y a ici des formes non réductibles les unes aux autres. Le flottement entre *au, ō* et *ū* (ou dans *roudus* chez Festus) en latin même est à noter. V. Kretschmer, Gl. 32, p. 7.

\***raucicelus, -ī (m.?)** : « Pinus cembra » (Plin. 15, 36). Forme peu sûre ; lire *arauicelus*? Mot ligure?

**rāuis, -is f.** : enrouement. Mot archaïque, attesté dans Plaute (Au. 336, Ci. 304) et repris par Apulée ; cf. P. F. 341, 3, *rauium dicebant pro rauciate, unde et uerbum rauiō, rautias*. A la même famille appartiennent :

*rauis, -a, -um* : *rauis uox rauca et parum liquida, proxime canum latratum sonans, unde etiam causidicus pugniciter loquens, rauula*, P. F. 355, 3. Exemple de Sidoine Apollinaire, qui scande *ā* ; cf. Quicherat, Thes. poet. ; *raulus*. Celtique : bret. *raouia, raouet*.

*rauula* : cf. *rabula* ; *rauilla*.

*rāuiō, -is?* (un exemple de Plt., Poe. 778, douteux ; les manuscrits se partagent entre *rauiō* (leçon qui semble préférable) et *aruiō* ; cf. Lindsay, *Early lat. uerse*, p. 214. La longue de *rāuiō* est étrange en face de *rāuis* ; lire *rauiero* avec Havet?) ; v., toutefois, Marx, ad Luc. 1289, qui fait dériver *rāuiō* de *rāuis* d'après le double sens de gr. φαίος ; *rāuiō, -iās* (d'après P. F. 341, 3 ; cf. plus haut).

*raucus* : Plt., Ci. 304, *expurgabo hercle omnia ad raucam rauim*. Conservé dans les langues romanes, M. L. 7093 ; v. fr. *rou* et *enrouer*. Dérivés : *raucitās, rauceō* (tardif). Les gloses ont aussi *raucit* : βραυγ(ε)ιζ. Cf. encore \**sūbraucāre*, M. L. 8389, et *ōbrucātus, \*abrucātus*, M. L. 6017. Composés : *irraucēscō* (Cic.), d'où *rauciscō* (tardif) ; *irraucus* (Plin. Valer.) ; \**inrucit*, M. L. 4454. Pour le suffixe, v. *mancus*.

*Rāuis, rāuis, rāuiō* sont à peine attestés et ont été remplacés par *raucus* et ses dérivés.†

Aucun rapprochement sûr. Le grec a ῥάχω. V. *rugīō*. Sans doute mot expressif.

**rāuus, -a, -um** : gris. *Raui coloris appellantur qui sunt inter flauos et caesios, quos Plautus appellat* (Epid. 620) *raustellos*, P. F. 339, 3. Rare.

Dérivés : *rāuidus* (Col.), dont il existe une forme dérivée dans les langues romanes, par exemple fr. « rouan », M. L. 7100 ; *īrāuulus* (Sid.) ; *Rāuilia* (l. *Rauilla*?) a *rauis oculis, quemadmodum a Caesius, Caesullae*, F. 340, 30.†

Sur *rāuastellus* (*rāuis-*), v. *grāuastellus*.

Le rapprochement, tentant à première vue, avec v. h. a. *grāo* « gris » se heurte à des difficultés ; la ressemblance des formes n'est d'ailleurs pas grande ; le suffixe \*-ao- est courant dans les adjectifs désignant des couleurs (v. sous *cānus* et *heluus*) et v. h. a. *ā* repose sur *ē*. Origine obscure.

**re-, red-** : préverbe marquant un mouvement en arrière (*recēdō, respiciō, redēō*), ou un retour à un état antérieur (*reficiō, restitūō*), et par suite une répétition (*recantō*), ou aussi un mouvement en sens contraire, qui détruit ce qui a été fait (*reclūdō, renuntio, renuō, resignō, retegō, reuēō*, etc.). — *Red-*, qui est peut-être

la forme ancienne (cf. Meillet, *Mél. Havet*, 273 sqq.), mais qui, à l'époque classique, n'apparaît plus que devant voyelle (*redarguō, redēō, redhibeō, redimō, reduuiae*, etc.), s'est employé aussi devant consonne; de là : *red-dua; religio, reliquiae* (formes peu probantes toutes deux et qui sont peut-être des expédients métriques pour faire entrer ces mots dans l'hexamètre dactylique); et peut-être *remmōtus* (dans Lucr.). La question a été beaucoup discutée; v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*<sup>5</sup>, p. 92, n.; R. Günther, *IF* 26, 97 sqq.; G. Schoenwiz, *De re praepositionis usu*, thèse Marburg, 1912; Vollmer, *Sitzb. d. bayr. Akad. phil.-hist. Cl.*, 1922, 4. M. L. 7102; B. W. re.

De *re-* dérivent un adjectif \**recus*, qui figure dans *reciprocus*, et un adverbe *retrō* « en arrière », qui a le même suffixe de comparatif que *intrō* et qui, à partir d'Apulée, apparaît employé aussi comme préposition. *Rūsum* est formé comme *sūsum* : v. *uertō*. De *retrō* sont formés *retrōsum* (-*sus*, de *retrōursus*) et des composés ou des juxtaposés tels que *retrōcēdō*, etc.; cf. M. L. 7269, *rētro*; 7272, *retrōsus*. Les langues romanes ont aussi des représentants de formes renforcées d'un type comparable à celui de *abante, deforis, de ex*, etc.; M. L. 198, *ad retro*; 2582, *dē retro* (cf. *de-intro*; M. L. 2527); v. B. W. *dernier, derrière*.

Particule itaque : l'ombrien a *revestu* « *reuisitō* ». On ne connaît ailleurs aucun correspondant. *Red-* est peut-être formé sur *prod-*.

**reāpse** : en réalité. *Reapse est reipsa, Pacuius in Armorum iudicio* (26) : *si non est ingratum reapse quod feci bene*, F. 348, 14; *reque eapse, re ipsa*, P. F. 363, 4. Forme archaïque, dont Cicéron use encore et qui est décisive pour l'étymologie de *ipse*.

**rebellis** : v. *bellum*.

**reburrus, -a, -um** : aux cheveux retroussés (Aug., c. Faust. 5, 1, et Gloss.); *reburrium; Reburrius*. Le fr. *rebours* suppose \**reburus*, qui est sans doute une contamination de *reburus* et de *reuersus*; cf. M. L. 7105; B. W. s. u. V. *burra*.

**recēns, -centis** : nouvellement arrivé, frais (*piscis recēns, cōpiae recētes*, cf. *veapōc*), récent. Le sens premier est peut-être « qui vient en droite ligne de »; cf. Cic., *Verr.* 1, 2, 5, *cum e prouincia recens esset*; Att. 16, 7, 1, *Regini quidam eo uenerunt, Roma sane recētes*; Vg., Ae. 6, 450, *recens a uolnere Dido* (cf. peut-être moy. irl. *cinim* « je jallais », *cinis* « ortus est »). Dans la langue médicale tardive, *recēns* : eau, d'après gr. *veapōn* (ἄσσορ) « eau fraîche », gr. mod. *vepō*. Ancien (Cat., Plt.), usuel, classique. Panroman. M. L. 7109.

Dérivés : *recentiō, -ās* : mot formé par Cn. Matus, cf. *El.* 15, 25, 1, Non. 167, 14, pour traduire ἀνα-veούται et représenté en roman, dans des acceptions dérivées (cf. fr. *rincer* et v. fr. *recincier*), M. L. 7110; B. W. s. u.; *recentiarius* : vendeur de vin frais (Inscr.); *recentiaria* : *veapōφόρος* (Gloss. Philox.).

L'analyse en *re-cent-*, comportant rapprochement du second terme avec v. sl. *po-čiti* « je commencerai », *kont* « commencement », n'est pas évidente. Si on l'admet, \**cent-* serait un second terme de composé à valeur de non d'agent, avec suffixe *-t-*. — Pour la forme, cf. *repēns*?

**recidūus** : v. *cadō*.

**reciprocus, -a, -um** : qui va en arrière comme en avant (se dit souvent de la mer); puis « alternant, réciproque, renversé ». Traduit à la fois *παλιντροπος* et *ἀντιστρέφων*. De \**reco-pro-cos*, composé d'adjectifs \**reco-s* et \**proco-s* dérivés des particules *re-* et *pro-* comme *anticus, posticus*, cf. skr. *ā ca pārā ca*. Étymologie encore sentie dans Ennius, *Androm.* 104 : *rursus prorsus reciprocāt fluctus feram*. Le dénominateur *reciprocāre* a été rapproché ensuite de *procarē* par une fautive dérivation; cf. Varr., L. L. 7, 80, et Fest. 342, 13, *reciprocāre pro ultro citroque poscere usi sunt antiqui, quia procarē est poscere*. Attesté de tout temps, mais assez rare.

**recitō** : v. *ciū*, sous *cieō*.

**reclūdō** : v. *claudō*.

**recondor** : v. *cor*.

**rēctus, -a, -um** : dirigé en droite ligne, droit (sens physique et moral), s'oppose à *prāuus*. Subst. *rēcta, -ae* f. : *-ae appellantur uerimenta uirilia, quae patres liberis suis conficienda curant ominis causa : ita usurpata quod a stantibus et in altitudinem texuntur*, P. F. 342, 3; *rēctum* n. : ce qui est droit (joint à *honestum*). En grammair, *rēctus cāsus* : le cas droit) (nominatif, opposé aux *obliqui cāsus*, qui sont fléchis) est la traduction du gr. ἡ ὀρθή (scil. πῶσις). Du reste, *rēctus* a tous les sens de ὀρθός, qu'il recouvre exactement dans l'emploi. *Rēctus*, usité de tout temps, n'est conservé que dans quelques dialectes romans, avec le sens adverbial de « tout droit »; cf. ital. *rīto*, M. L. 7134, et \**indirēctum*, 4379; mais l'irlandais a *recht* « droit » (adjectif et substantif). Ital. ombr. *rehte*, fal. *rected*.

La forme la plus répandue est le composé *dirēctus*, ou plutôt *dērēctus*, cf. M. L. 2648, qui, outre le sens de « dirigé en droite ligne », a pris celui de « droit » opposé à gauche (*dexter*) et de « droit » substantif (= ius); cf. l'opposition entre la Vulgate, *iustitia... rēctae*, Psalm. 119, 9, et l'Itala, *iura domini, directae*, pour traduire *δικαιοσύνη... εὐθεία*. Sur *directus*, v. Heumann-Thom., *Handlex. z. d. Quellen des rōm. Rechts*, s. u. La substitution de *dirēctus, dērēctus* à *rēctus* apparaît dans les composés *dirēctianguulus, dirēctilineus*, employés par Martianus Capella 6, 711 et 712.

*Rēctus* est l'adjectif verbal de *regō*; l'allongement en *ē* est de même nature que celui de *ā* dans *actus*. L'existence du sens moral et juridique (cf. *uerbum directum habere* « avoir le bon droit »; proprement « la parole juste », dans Greg. Tur., HF 3, 7), qui se retrouve en germanique et en celtique, a entraîné la diffusion de \**dērēctum* « droit » dans les langues romanes, au détriment de *iūs*.

Dérivés tardifs : *rēctitās; rēctitūdō, -itudo*. Adverbes : *rēctā* (sc. *uiā*); *rēctō* (rare); *rēctē*. Composés : *rēctianguulum* n. (Isid.) = ὀρθογώνιος, -a; *rēctificatiō* (bas latin).

V. *regō*.

**recuperō** (*reci-*, Monument d'Ancyre), -ās, -ānt, -ātum, -āre : recouvrer, reprendre. Classique, usuel. Dérivés : *recuperātor, -tiō, -tōrius, -tiuus*. Conservé dans les langues romanes, M. L. 7136-7137, et en germa-

nique : v. h. a. *irkobarōn*, v. angl. *dcofrian*. De *re + cup-er-ō*, sans doute avec le même élargissement que présentent *lamberō* (?), *tolerō*, en face de *lambō, tollō*.

**rēda** : v. *raeda*.

**redimīō, -īs, -īl, -ītum, -īre** : ceindre, entourer. Classique, mais surtout poétique; la prose emploie plutôt *cingō, circumdō*.

Dérivés : *redimiculum* (*redimicula*, Fulg., Serm. 5) « bandeau ornant le front, collier, bracelet », etc.; cf. Fest. 336, 3 : *redimiculum uocant mulieres catellam qua maxime utuntur ornatus causa* (et Isid., Or. 19, 33, 5); d'où *redimiculō, -ās* (Gloss.).

Aucune des explications proposées n'est évidente.

On peut se demander si *redimiculum* (plus anciennement attesté que *redimīō* et déjà dans Plt., Tru. 395) n'est pas un composé de *amiculum* (cf. *amicīō* et *iaciō*) sur lequel aurait été ensuite refait *redimīō* d'après le type *cubō, cubiculum*, etc.

**rediuuius, -a, -um** : -m est ex uetustate renouatum, F. 334, 25; « restauré » (s'est dit d'abord de matériaux de construction, terme technique de la langue de l'architecture. Pour la forme, cf. (sous *cadō*) *reciduius* et *intergerius* : -i *parietes dicuntur qui inter confines struantur et quasi intergeruntur*, P. F. 98, 11. Découpé par l'étymologie populaire en *redi-uius* « qui revient à la vie », a pris dans la langue de l'Église le sens de « qui revit, ressuscité », d'où la glose *rediuuia; παλινζωα, ἀναστροφή*.

Cl. *reduuiae*?

**rēdō, -ōnis** m. : sorte de poisson sans arêtes : la lotte? (Aus., Mos. 89; sans doute mot gaulois).

**redux** : v. *dūcō*.

**reduia, rediua, -ae** f. (surtout au pluriel) : envie(s) autour des angles (= *παρωγχιε*). Un doublet *reliuium* est dans Festus 334, 5. La forme correcte semble être *reduia; rediua* a été influencé par *redeō, redire*; *reliuium* par *luō*. De \**red-uuia*, cf. *exuō, exuuiae*; et Gloss. Plac., CGL V 39, 12 : *reduuiae dicuntur spolia serpentum, quibus quotquot annis senescunt sese exuunt, quasi quibus exutis in iuuentam redeunt. Dicuntur enim induuiae, exuuiae, reduuiae*.

Dérivés : *reduuiōsus* (Laevius); *reduuiō, -ās* (cf. Anth. 19, 3; Thes. gloss. emend., s. u.); peut-être aussi *rediuuius*.

**rēfert** : proprement « cela tend avec mon intérêt », de *rē*, ablatif de *rēs* (cf. Plt., Cap. 296, *tua rē feceris*), et *fert*, employé absolument comme dans *uia fert ad urbem*, ou Tér., An. 188, *dum tempus ad eam rem tulit*; usité ordinairement dans le sens de « il est de l'intérêt de » et souvent confondu dans la langue classique avec *interest*. A pour « sujet » un pronom neutre *id, hoc, tunc, illud*, ou une proposition infinitive ou interrogative. L'emploi au pluriel est rare, mais attesté; cf. Plt., Pe. 593, *quae ad rem referunt*. Ancien, usuel, classique. Formule de la prose et de la langue courante. L'étymologie de Skutsch, adoptée par F. Müller et Wackernagel, *Vorles.* I 65-66, qui voit dans *meā rēfert* un ancien nominatif \**meā rēs fert*, devenu *meā rēs fert*,

puis *meā rē fert*, est moins vraisemblable; cf. Bennett, *Synt. of early Lat.*, II, 378.

**refertus** : v. *farciō*.

**refrāgor** : v. *suffrāgor*.

**refriua** (*referiua* dans Plin. 18, 119) : adjectif féminin, usité comme épithète de *faba, refriua faba*, terme de rituel, d'origine et de sens obscurs; cf. Fest. 344, 12, *refriua faba dicitur, ut ait Cincius quoque, quae ad sacrificium referri solet domum ex segete auspici causa* (étymologie populaire qui rapproche le mot de *referō*)... *Aelius dubitat an ea sit, quae prolata in segetem domum referatur, an quae referatur, i. e. torreatur. Sed opinionem Cinci adiuuat quod in sacrificiis publicis, cum puls fabata dis datur, nominatur refriua*. Très rare.

**refūtō** : v. *confūtō* et *fūtō*.

**rēgāliolus** : v. *rēgulus*, sous *rēx*.

\***regammāns** : ayant la forme d'un digamma (Grom.).

**regesta, -ōrum** : registre, catalogue (tardif); cf. M. L. 7169 (formes savantes). Participe pluriel neutre de *regerere* employé dans la langue de la rhétorique au sens de « reporter, transcrire » (*r. aliquid in commentarios*, Quint. 2, 11, 7).

Dérivés : *regestōrium, -ria* « trésor, trésorière ».

**regillus, -a, -um** : *regillis tunicis, albis, et reticulis luteis utriusque* (*re*)*ctis, testis susum uersum a stantibus, pridie nuptiarum diem uirgines induuae cubium ibant ominis causa; ut etiam in togis uirilibus dandis obseruari solet*, Fest. 364, 21. Rare, archaïque (Plt., Varr.). Dérivé de *regō* (cf. le sens analogue de *rēcta*), puis rattaché par l'étymologie populaire à *rēx, rēgia*; cf. Non. 539, 9 : *regilla, uestis diminutiue a regia dicta, ut et basilica*.

**regimen** : v. *regō*.

**rēgina** : v. *rēx*.

**regiō** : v. *regō*.

**rēgnum, rēgnō** : v. *rēx*.

**regō, -is, rēxi, rēctum, regere** : diriger en droite ligne (cf. *rēctus, regiō; regere finēs* « tracer les frontières »; *rēgula*). Sens physique et moral; par suite « avoir la direction ou le commandement de ». Ancien, usuel, classique. M. L. 7168. — *Rēctus* se dit aussi bien d'une ligne droite horizontale que d'une verticale; dans ce dernier sens, il s'oppose à *dēiectus, supīnus*. C'est l'idée de verticalité qu'on trouve dans *arrigō, corrigō, ērigō, subrigō* (*surgo*) = got. *ufrakjan*; l'idée d'horizontalité dans *dērigō, dīrigō, porrigō* (*porgo*), *pergō*. L'ē de *regō* est absorbé et disparaît dans certains composés anciens : *pergō, porgō* (à côté de *porrigō*, forme refaite et plus récente), *surgō* (à côté de *subrigō*, forme d'époque impériale); cf. aussi \**ergō*, supposé par les formes romanes, à côté de *ērigō*. Dans le cas de *surgō* et de *subrigō*, la langue a utilisé les doublets : *surgō* a été utilisé dans le sens absolu « se lever, se dresser » (conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 8475, et en celtique : *britt. sorc'ha*), sens dans lequel il a supplanté *orior; subrigō*, dans le sens transitif : *tot surrigū aures*, Vg., Ae. 4, 183. *Porrigō* a gardé aussi le sens transitif « étendre en avant,

tendre [la main] ; allonger » ; d'où « présenter, offrir », sens demeuré dans certaines langues romanes, M. L. 6667, et a fourni un composé, *exporgō* « étendre, détendre, dériver ». *Porgō* n'a pu être utilisé dans le sens absolu à cause de l'existence de *pergō* « se diriger à travers ; poursuivre sa route ; continuer de » et a disparu. Festus, p. 244, 4, attribue le verbe aux *antiqui*, et en fait on ne le rencontre que chez les auteurs archaïques ou archaïsants, surtout en poésie, comme son composé *exporgō* (Plt., Ps. 1 ; Ep. 733 ; P. F. 70, 16). Ainsi se sont constitués les couples *urgō/subrigō* et *pergō/porrigō*. *Pergō, surgō*, dans lesquels les sujets parlants ne distinguaient plus les éléments du composé (au témoignage de Festus, 380, 32, il s'était même créé un parfait *surēgūt* et un participe *sortus* employé par Livius Andronicus), ont été traités comme des verbes simples et ont fourni à leur tour de nouveaux composés. A *pergō*, l'étymologie populaire a rattaché *expērgiscor, experrētus sum, expērgēfāciō*, qui sans doute n'avaient rien à voir à l'origine avec *regō* ; cf. P. F. 235, 20, *pergere dēbant expērgēfacere. Surgō* (comme *sūmō, pōnō*) a fourni toute une série de composés à préverbes : *ad-(ar-), circum-, con-, dē-, ex-*, M. L. 3080, *in-* (et *insur-rēctiō*, mot de glossaire traduit par *ἐπανάστασις*), *re-surgō*, M. L. 7254 ; B. W. *ressource*. De ce dernier la langue de l'Église a tiré *resurrēctiō* pour traduire *ἀνάστασις*. — Sur *pergō* employé absolument, v. Skutsch, *Vergils Frühzeit*, II 131, et Elter, *Rhein. Mus.*, 41, 517 sqq.

Les autres composés de *regō* n'offrent que les modifications de sens amenées par le préfixe :

*arrigō* : 1° « dresser vers » et, absolument, « se dresser vers » (sens obscur) ; 2° « relever le courage de » (rare en prose ; inconnu de Cicéron, qui emploie *erigō*) ; *arrēctus, -a, -um* « aux oreilles dressées, attentif », cf. M. L. 671 ; d'où *arrēctāria*, M. L. 670 ; *arrēctāria, -ōrum* n. pl. : « poutres droites » ; *corrigō* « redresser (aspect déterminé) », *curva corrigere*. Très fréquent au sens moral ; conservé dans quelques dialectes romans, ainsi que *cor-rēctus*, cf. M. L. 2251, 2252 a. Dérivés, avec le sens concret : *corrēctor, corrēctiō* ; *accorrigō*, M. L. 2985 ; *ex-corrigō*, 2986.

*dērigō* (confondu généralement avec *dirigō*, bien qu'il y ait eu deux verbes différents à l'origine) : *dērigō* « diriger » (d'un endroit dans un autre, avec idée accessoire de faire passer de haut en bas ; cf. Lucr. 2, 198 et *dērigere oculos, aciem*) ; *condērigō*, M. L. 2121 ; *dirigō* « mener dans différentes directions, tracer différentes voies à », puis simplement « tracer la voie à, diriger » ; de là : *dirēctus* « en droite ligne, direct », *dirēctum* n. « la droite ligne » et les adverbes *dirēctō, dirēctē, dirēctim, indirēctum*, M. L. 4379 ; *dirēctiō* (rare) ; *dirēctōrius* (Cod. Theod.) ; *dirēctūra* (Vitr.) ; cf. M. L. 2649, *dirigere, dērigere* ; 2648, *dirēctus, dērectus*, irl. *dirēch* ; 2647, *dirēctūra* ; 2645, *\*dirēctiāre* ; B. W. *dresser, droit*.

*erigō* : dresser (sens physique et moral) ; *erēctus* ; *erēctiō* (Vitr., Vulg.) ; *erēctor* (langue de l'Église). Cf. M. L. 2899, 2, *\*ergere, \*erctus*, et 2889 a ; *\*adērigō*, 162.

Dérivés en *rēg-* : *regiō* (qui est à *regō* comme *legiō* à *legō*) « direction (en ligne droite), ligne droite » ; *rē regione* « en ligne droite ; en partant de la direction de », d'où « à l'extrémité opposée, en opposition

avec » : (*luna cum est e regione solis*, Cic., N. D. 2, 40, 103 ; cf. aussi la glose de P. F. 58, 2, *conregione, e regione*, qui se rapporte peut-être à une formule rituelle conservée par Varr., L. L. 7, 8, *inter ea conregione conspiciuntur cortumione utique ea ↑ erectissime* (l. *ea* <riue> *dixisse me sensi?*) *sensi. Regiō* désigne les lignes droites tracées dans le ciel par les augures pour en délimiter les parties ; de là le sens « limites, frontières » et, par suite, « portion délimitée, quartier, région ». Les dérivés de l'époque impériale, *quār-nālis, regiōnātum* ne se rapportent plus qu'à ce dernier sens. *Regiō* est conservé dans l'ital. *rione* et le v. fr. *royon*, M. L. 7173 ; *regimen* : conduite, direction (sens physique et moral). N'est ni dans Cicéron, ni dans César, M. L. 7170 ; *regimentum* : doublet tardif de *regimen* (Dig., Amm.), M. L. 7170 a ; *regimōnium* (Gloss.), même sens ; *regibilis* et *irregibilis* (rares et tardifs).

*regendārius -ī m.* : fonctionnaire du palais impérial (Not. dign. occ. 2, 2 ; Cassiod., uar. 11, 29).

Voir aussi *ergō*.

Dérivés en *rēct-* : *rēctus* (v. ce mot) ; *rēctiō* : direction, gouvernement (mot cicéronien, Fin. 5, 4, 11 ; 4, 22, 61) ; *rēctor* : conducteur, pilote, cocher, directeur, M. L. 7133 ; *rēctrix* ; *rēctūra* (rare et tardif) ; *\*rēctiāre*, M. L. 7132.

La racine *\*reg-* indiquait un mouvement en droite ligne. Elle a fourni des mots de sens divers suivant que l'idée « du mouvement, de l'extension » a été mise en évidence, ainsi dans gr. *ὀρέγω* (*χεῖρ' ὀρέγων εἰς οὐρανόν*, Hom. ; *ὀργυρα* « étendue des deux bras », c'est-à-dire *ἄπτεσις*), ou l'idée de « ligne droite », ainsi dans skr. *rjūh*, av. *erəzūš* « droit », avec l'intensif skr. *rājīṣṭhah*, av. *razišō*. Le groupe de lat. *regō* offre les deux types de sens. Comme la racine ne fournissait pas de présent radical non plus que de parfait, les formes verbales diffèrent d'une langue à l'autre ; lat. *regō* et irl. *rigim* « j'étends » n'ont de correspondant exact que gr. *ὀρέγω* ; or, ce type thématique est de ceux qui se sont développés après l'indo-européen commun, et le caractère secondaire de *ὀρέγω* ressort de ce qu'il a été créé d'autres types en grec : hom. *ὀργυρός* à côté de *ὀρέγων*, et l'on a, d'autre part, *ὀργυρόμοι* dans la langue poétique. L'aoriste en *-s-* dans *rēzi* et dans gr. *ὀρέξα* est de même une forme secondaire. — Comme dans les autres cas où le présent radical n'existe pas, on a recouru à l'itératif-causatif ; ainsi l'avestique a *rāzayēti* « il dirige », et le germanique, got. *uf-rahjan* « ἐκτείνει, ἐπισπάθει » ; lat. *rogāre* appartient sans doute à une série parallèle. — Le sanskrit a un présent à nasale infixée *rjājāti* « il dirige », et c'est sur une forme de ce genre à nasale qu'est fait tout le groupe balte de lit. *režiūš* « je me dirige » (v. Trautmann, *Balt. Sl. Wört.*, p. 244). — Le sanskrit a aussi *irajyāti* « il dirige » avec un *i-* initial obscur. Il n'y a pas d'adjectif en *\*to-* à vocalisme radical zéro, ou à des formes, anomalies et sans doute secondaires, à *e* comme irl. *ro-recht* « expansion est », got. *raihis* « εὐθύς » ; l'iranien a av. *rāsta* et *rāsta-* (v. perse *rāsta* « droit »), ce qui rend compte de lat. *rēctus* (où, du reste, *rē* s'explique à l'intérieur du latin sans qu'on ait besoin de rapprocher l'ā iranien). — Pour le sens moral de « droit, justice », qui est ita-lique commun, à en juger par ombr. *rehte* « rectē », on

notera le mot celtique *\*rektu-* : irl. *recht* « loi », bret. *reiz* « ordre », gaul. *Rextu-genos*. Cf. got. *garaihts* « δίκαιος », etc. Il semble donc qu'il y ait ici un usage indo-européen occidental.

V. aussi *rēgula* et *rēx*.

*rēgula, -ae f.* : 1° règle droite simple (différente de *norma* « équerre » et de *perpendicularum* « fil à plomb ») et, d'une manière générale, toute barre droite de bois ou de métal ; 2° règle (au sens moral). Correspond au gr. *καρῶν*. Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). V. B. W. *règle*. Celtique : irl. *riagol*, britt. *reul* ; germanique : néerl. *rijghel*, et, avec *ē*, v. angl. *reogol*, v. h. a. *regula*?

Dérivés de *rēgularis* (non attesté avant Pline) ; *rēgulāriter* ; *rēgulātum* (bas latin) ; *rēgulā, -ās* (Cael. Aurel.). *Rēgula* alterne avec *rēgō* comme *tēgula* avec *tēgō*. Les formes romanes remontent à *rēgula, rēgulāre*, M. L. 7177 et 7178, sous l'influence de *regere* ou du préfixe *re-*.

V. *regō*. L'*ē* de *rēgula, tēgula* semble supposer d'anciens noms racines non conservés. Il y a, du reste, un *rē* constant dans le vieux nom d'agent *rēx*, qui semble apparenté de loin.

*rēgula, -ae f.* : basilisca (Ps.-Ap.). V. *rēx*.

*religiō* (*relligiō* chez les poètes dactyliques), *-ōnis f.* : religion ; scrupule religieux. S'emploie en bonne et mauvaise part : quelquefois « superstition ». Usité de tout temps. Le préfixe est *re-*, *red-* (cf. *reliquiae, reliquiae*) ; mais le second élément est obscur. Les Latins le rattachent à *relegere* ; cf. le vers cité par Nigidius Figulus ap. Gell. 4, 9, 11, *religentem esse oportet, religiosus nefas* (L. ne fuas?) ; étymologie défendue par Cicéron, N. D. 2, 28, 72, *qui omnia quae ad cultum deorum pertinerent diligenter retractarent, et tamquam relogerent, sunt dicti religiosi a relegendo, ut elegantes ex eligendo...* D'autres auteurs (Lact., Inst. 4, 28, 2 ; Serv. in Ae. 8, 349) rattachent *religiō* à *religare* : ce serait proprement « le fait de se lier vis-à-vis des dieux », symbolisé par l'emploi des *uittae* et des *στέμματα* dans le culte. On allègue en faveur de ce sens l'image lucrétienne, 1, 931 : *religionum nodis animum exsoluere* ; cf. *religio iurisiurandi* « l'obligation du serment, le lien noué par le serment » ; *testis religiosus* ; *se domumque religione exsoluere*, T.-L. 5, 23, 10 ; *obicere, incipere religionem alicui* ; *obstringere religione* ; *religione liberari*, etc. Le sens serait donc : « obligation prise envers la divinité ; lien ou scrupule religieux » (cf. *mihī religio* est « j'ai scrupule de ») ; puis « culte rendu aux dieux, religion ». Cf., toutefois, Otto, Arch. f. Religionswiss., 12, 533, et la dérivation en *-iō* d'un adverbe en *-āre* est peu vraisemblable ; il y aurait-il eu un doublet *\*religere*, cf. *licitor*?

Dérivés et composés : *religiōsus* ; *religiōsē*, d'où *religiōsitas* (Apul.) ; *irreligiōsus* (époque impériale) ; *irreligiōsitas* (langue de l'Église). On trouve même *irreligiō* dans Apulée.

Sur *religiō*, v. W. W. Fowler, *The Latin history of the word religio*, Trans. of the Third Intern. Congress of the Hist. of religions, II, Oxford, Clarendon Press, 1908 ; Kobbert, *De uerborum religio atque religiosus usu*, Knigsberg, 1910 ; Jouon, *Rech. de sc. religieuse*, t. 26 (1936), p. 181 sqq., qui défend l'étymologie de Cicéron. Pas de certitude.

*rel(D)iecus, -a, -um* : v. *linquō*.

*remeligō, -inis f.* : *remeligines* et *remorae a morando dictae*. Plautus (Cas. 804) : « *quid nunc illae nunc tam diu intus remorantur remeligines?* », P. F. 345, 5. Un exemple d'Afranien en dehors de celui de Plaute. Sens obscur. Peut-être de *\*remellō* ; cf. *promellō*.

*\*remillum* : *dicitur quasi repandum*, P. F. 347, 1. Sans autre exemple. Cf. *promellere?*

*remora* : v. *mora*.

*remulcum, -ī n.* (*remulcus m.*) : remorque. M. L. 7202. Emprunt (déjà dans Sisenna) au gr. *ῥομουλκός* (cf. *ῥομα* et *ῥομουλκῶ* dans Polybe), déformé sous l'influence du préfixe *re-* (la remorque servant pour ramener au port un vaisseau qui ne peut plus marcher à la voile ou à la rame) ou de *rēmūs* ; cf. Isid., Or. 19, 4, 8 : *remulcum, funis quo deligata nauis magna trohitur uice remi*. Le mot s'emploie surtout à l'ablatif *remulcō*, ce qui a fait croire à un verbe *remulcō* (Non. 57, 20 et gloses, cf. *Thes. Gloss.*, s. u., et M. L. 7201 a et b).

Sur *remulcum* décomposé en *re + mulcum*, la langue a bâti *prōmulcum* ; cf. P. F. 251, 3 : *promulco agi dicitur nauis, cum scaphae ducitur fune*.

*rēmūs, -ī m.* : rame. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 7204 ; B. W. *ramer* ; germanique : m. h. a. *riemo* ; celtique : gall. *rwyl* ; alb. *rem*.

Dérivés et composés : *rēmulus* « petite rame », M. L. 7202 a ; *rēmex, -igis m.* : rameur (*rēmex* est refait sur *rēmigis* ; la forme phonétique serait *\*rēmāx*, v. *agō*) ; *rēmigō, -ās* ; *rēmigium* (ital. *remeggio*, M. L. 7196) ; *remigatio* (Cic.) ; *rēmūgius* (Varr.) ; *ērēmigō* (rare) ; *bi-rēmīs, tri-rēmīs* (cf. gr. *διρήρης, τριρήρης*), etc., avec les doublets anciens en *-rēmūs* ; cf. le *trismom, septesimom* de la Colonne Rostrale.

Ces dernières formes laissent supposer que *rēmūs* aurait eu la forme *\*sma-* du suffixe, bien connue par le grec et le lituanien. Pour « ramer », l'indo-européen avait une racine *\*er-*, *\*rē-*, *\*rō-* dont peu de langues offrent des formes verbales : lit. *iriū, irti* « ramer » (présent en *\*-ye-* substitué à un ancien présent athématique), v. isl. *róa* « ramer » (le vocalisme *o* indique aussi un ancien présent athématique), irl. *ro-ráiset* « ils ont ramé », etc. (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. kelt. Spr.*, II, 591). Le plus souvent, il ne subsiste que des formes nominales, mais en partie rattachées à des formes verbales, variables d'une langue à l'autre, qui ont disparu : skr. *arūā* « rameur », *arūrah* « rame », *arūtram, drūtram* « rame qui sert à gouverner » ; lit. *irklas* « rame » (d'après *irti*) ; gr. *ἐρέτης* « rameur », *ἐπέσσω, ἐπέτω* « je rame » (tiré d'un nom d'agent *ἐπετ-* dont *ἐπέτης* est dérivé), *ἐπετίος* « rame » et *-opo-* (*-epo-*) dans *τριπόκροντος* « à 30 rameurs » et *-ερες* dans *τρήρης*, etc. ; v. h. a. *ruodar* « rame » (d'après la forme verbale germanique en *rō-*) ; irl. *rām, rāmae* « rame » (d'après des formes verbales en *\*rō-*). Le latin a généralisé *rē-*, non attesté ailleurs, mais indûment indirectement par l'*ē* de gr. *ἐπέτης*, etc. V. aussi lat. *raisis*?

*rēnōs, -um m. pl.* (gén. pl. *rēnium* dans Plin. 21, 175, etc.) : reins. Singulier rare. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 7206. Un doublet *riēn* est signalé par Festus, 342, 35 : *rienes quos nunc uocamus, antiqui ne-*

*frundines appellabant quia Graeci νεφρός eos uocant. Plautus in Satyrione (113) : male tibi euenisse uideo; glaber erat tamquam rien. — Riēn est sans doute dû à l'influence de liēn.*

Diminutifs : *rēnulus*; *rēnunculus*, attesté à basse époque (Marc. Emp., Vulg.) et demeuré dans certains dialectes romans, M. L. 7213; *rēniculus* (Gloss.), M. L. 7209. Un dérivé *\*rēniō* est supposé aussi par les formes romanes du type *rognon*, B. W. s. u.; M. L. 7210. Adjectifs : *rēnōsus* (*riē-*), νεφρωτός (Gloss.), formé comme *liēnōsus*; *rēnale* glosé νεφρωτά; *\*rēnicus* (même suffixe que *mancus*), M. L. 7209 a. Certains formes romanes remontent à un verbe *\*dērēnāre*, M. L. 2581; *\*disrēnāre*, 2685. Le fr. *éreinier* a un autre préfixe.

Mot d'origine inconnue qui a remplacé *nebrundinēs* (v. *nefrēndās*).

**renidēo**, -ēs, -ēre (parfait inusité; toutefois, *renidui*, ἐμεδίασεν dans le Gloss. de Philoxène) : 1° briller, resplendir; 2° briller de joie, être radieux; et spécialement « rire, sourire » (cf. l'emploi de *ridēo* avec le sens de « être brillant, resplendir » appliqué aux choses, ciel, mer, etc.). Terme poétique, attesté depuis Lucrèce; en prose n'est usité qu'à l'époque impériale.

Dérivés : *renidēsco*, -is : ā. λ. de Lucrèce 2, 326; *renidentās* (Tert., r. *infantum*).

*Renidēo* semble bien être composé du préfixe *re-* et a dû marquer d'abord la réflexion ou le renvoi de la lumière par un objet; ainsi dans Lucr. 2, 326, *aere renidescit tellus*. Mais il n'y a pas de simple *\*nideō*. Le sens fait penser à *niteō* (avec *ī*), q. u.

**rēnō**, -ōnis m. : 1° vitchoura, sorte de renne; 2° vêtement en peau de renne.

Mot germanique ou celtique; cf. Varr., L. L. 5, 167, *sagum, reno, gallica* (scil. *uestimenta*); et Sall., Hist. 3, 104; César, B. G. 6, 21, 5; Isid., Or. 19, 23, 4.

**reor**, **rēris**, **ratus sum**, **rēri** : compter, calculer. Dans la langue commune, a pris, comme *putō*, *dūcō*, *aestimō*, etc., le sens affaibli de « penser, estimer, juger », la notion de « compter » s'exprimant par *putāre* et surtout par son composé *computāre*. Mais le sens précis et technique est demeuré dans l'adjectif verbal en *-to* (à valeur passive), *rātus* « qui est compté » : *prō rātā parte* « suivant la part comptée à chacun »; *rata et certa spatia definire*, Cic., Tu. 5, 24, 59; cf. *ratihabitō* (Dig.) « ratification ». *Rātus* a pris aussi le sens de « qui entre, en ligne de compte, qui compte » et, par suite, « ratifié, approuvé » : *ratum facere aliquid*; de là l'adverbe tardif *ratē* (Claud. Mam., Cassiod.) et le composé négatif *irritus* : qui ne compte pas : *quod modo erat ratum, irritum est*, Tér., Ph. 951; par suite « vain, sans effet », *in irritum* « en vain », *irritāre* « invalider », Cod. Theod. — *Reor* est ancien et classique, mais dès l'époque de Cicéron il est rangé parmi les mots, « *quibus loco positus grandior atque antiquior oratio saepe uideri solet* » (De Or. 3, 38, 153); César l'ignore; Quintilien 8, 3, 26, le qualifie de *tolerabile*; mais, sous l'Empire, il n'y a guère que la poésie pour l'employer. Après le 1<sup>er</sup> siècle, il ne semble plus attesté. Du reste, les formes de l'inflectum ont toujours été rares; la seule forme usitée est *ratus*, sur lequel ont été faits sporadiquement *rābar*, *randum*, *rābāminī* attestés dans les gloses.

*ratiō* : compte; *ratiōnem habēre*, *reddere*; (*seruus*) à *ratiōnibus*; et « matière de compte, affaires » (souvent joint à *rēs*, avec lequel il allitère; cf., par exemple, Cic., Verr. 2, 2, 70, § 172, *re ac ratiōne cum aliquo coniunctus*). De là sont issus de nombreux sens dérivés : « faculté ou façon de calculer », d'où « jugement, raison » et « méthode, doctrine, raisonnement »; enfin « raison déterminante » (souvent joint à *causa*, *argumentum*). L'adjectif joint à un adjectif équivaut souvent à *modō* et remplace un adverbe : *pari, similī ratiōne* = p., s. *modō* = *pariter, similiter*. — *Ratiō* est d'un emploi fréquent dans la langue de la rhétorique et de la philosophie, où il traduit λόγος en vertu du double sens du mot grec « compte » (cf. λόγον δίδοναι, παρέχειν, qui équivaut exactement à *ratiōnem reddere*) et « raison », comme *ratiōnālis*, traduit λογικός; *ratiōnale*, λογείον (langue de l'Église); *ratiōnābilis*, εὐλογος; *irrationālis* (-nābilis), ἄλογος. Autres dérivés de *ratiō* : *ratiūcula* : petit compte (familier); *ratiōnārium* : livre de comptes (neutre substantivé d'un adjectif *ratiōnārius*); *ratiōcinor*, -āris : compter, calculer (v. Ernout, Philologica I, p. 73 sqq.), d'où *ratiōcinium*, -cinātiō, etc. V. aussi *portitiō*. *Ratiō* est demeuré au sens de « raison », dans les langues romanes, avec un dérivé *\*ratiōnāre*, non attesté dans les textes et qui semble avoir signifié « parler », où se reflète peut-être une influence du gr. λόγος « parole »; cf. M. L. 7086-7087; et *\*arratiōnāre*, 669.

De *rata* provient irl. *rath* et v. bret. *rad*, *ra* « stipulation ».

*Reor* n'a pas de composés. Sur tout ce groupe, v. Yon, *Ratiō et les mots de la famille de reor*, Paris, 1933.

Aucun rapprochement sûr, bien que le groupe soit, évidemment, ancien; le lit *rēju* « je mets en ordre » est trop isolé pour être convaincant. Le groupe de got. *raþjo* « λόγος » est trop isolé en germanique et d'une forme trop singulière pour que l'hypothèse d'un emprunt au latin, faite par Bréal et confirmée par Kluge, ne s'impose pas, malgré l'existence du composé *garþjan* « compter ».

**repedō** : v. *pēs*.

**repēns**, -entis adj. : soudain. Classique et particulièrement fréquent dans Tite-Live, mais moins usité que le dérivé *repentinus*, formé sur l'adverbe *repentē*, comme *peregrinus* sur *peregrē*, -grī, et presque uniquement employé au nominatif. *Repentinus* se trouve surtout en prose. *Repēns*, *repentinus* sont rares dans la latinité impériale; tardif : *adrepentinus*.

Pas de substantif dérivé. Fulgence a un adverbe *repentīnālīter*.

On rapproche souvent gr. ῥέπω « je penche ». Mais la ressemblance avec *recēns* suggère une analyse pareille; faudrait-il couper *re-pent-* et comparer le groupe de *pendō*, où d est secondaire?

**reperiō** : v. *pariō*.

**replum**, -ī n. : châssis, panneau d'une porte; montant vertical dressé au milieu de la cage de la porte pour servir de feuillure (Vitr.). Terme technique; le rapprochement de *repleō* ne convient pas.

**rēpō**, -is, -psī, -ptum, -ere : ramper; et « se traîner, cheminer lentement, se glisser ». Ancien (Enn.), clas-

sique. Il n'y a pas de substantifs *reptus* ni *reptiō* (cf. *serpō*); l'adjectif *reptilis* n'apparaît que très tardivement (1<sup>er</sup> siècle) et sous forme de substantif neutre dans la Vulgate : *reptile* (= *serpēs*). V. M. L. 7222 et 7221, *\*repenāre*.

Fréquentatif : *reptō*, -ās (non classique, surtout poétique; ne diffère guère de *rēpō* par le sens); *reptiātō*; *reptiātus*, -ūs; *reptābundus* (?); et *\*subreptārius*, M. L. 8990.

Composés de *rēpō* : *ad-* (ar-), *con-* (cor-), *dē-*, *ē-*, *in-* (ir-), *intrō-*, *ob-*, *per-*, *prō-*, *sub-* (sur-) *rēpō*; de *reptō* : *in-* (ir-), *ob-*, *per-* *reptō*, tous rares.

On a des correspondants exacts pour le sens, proches pour la forme dans lett. *rāpuōs*, *raptiēs* « ramper »; cf. lit. *repliāti* « aller à quatre pattes ». — C'est plutôt *serpō* (v. ce mot) qui indique la façon de progresser du serpent.

**reptus**, -ī m. : « *rēnō* » (Isid.). Mot germanique; v. Söfer, p. 43.

**repudium**, -ī n. : « répudiation de la femme par le mari ». Semble se rattacher plutôt à *puđet* qu'à *pēs*, malgré l'homophonie de *tripudium*, le sens de *puđor* étant d'abord « mouvement de répulsion ». C'est à *puđet* que les anciens rattachent *repudium*; cf. Festus, 350, 3 : -m *Verrius ait dictum quod fit ob rem puđendam*. Accius (682) « *repudio eiecta ab Argis iamduđum exulo* ».

Dérivés : *repudiō*, -ās « répudier, rejeter » (conservé en vieil espagnol, M. L. 7230); *repudiātor*, -tiō; *repudiōsus* (Plt., Pe. 384).

D'après *repudium* a été créé le terme rare *prōpuđium* (avec même préfixe que dans *prōstō*), qui désigne à la fois un acte infamant ou une personne infâme : -m *dicebant cum maledictio nudare turpitudinem uolebant, quasi porro puđendum*. *Quidam prōpuđium putant dici, a quo puđor et puđicitia procul sint*, P. F. 253, 25.

Dérivés : *prōpuđiōsus*; *prōpuđiālis* : p. porcus... qui uelut piammentum et exsolutio omnis contractae religionis est, P. F. 274, 29. Terme de rituel, désignant une sorte de porc émissaire.

**rēs**, **rēi** et **rei** f. : sens ancien « bien, propriété, possession, intérêt dans quelque chose », encore conservé dans des expressions juridiques ou fixées par l'usage : *rēs familiāris* « bien familial »; *rēs pública* « propriété d'État, bien public » (opposé à *prīuātae rēs*); *habēre rem* « avoir du bien » et *perdere rem* chez les comiques, e. g. Plt., Tri. 330, *habuīne rem?* — *habuit*. — *qui cam perdidit?* Cf. encore les expressions *ad, in, ob rem*; *ex rē*; *ab rē*. Par suite « intérêt à débattre, affaire à traiter ou à discuter spécialement en justice », cf. Varr., L. L. 7, 93, *quibus res erat in controuersia, ea uocabatur lis*; puis « affaire » dans le sens vague du mot français : *mihī res est cum aliquo*; *quid rei mecum tibi est?*, etc. *Rēs*, désignant des biens concrets, a pu servir à exprimer ce qui existe, la chose, « la réalité » (cf. *reāpse*); *rē* a pris ainsi la valeur de gr. ἔργον (le mot indo-européen représenté par gr. ἔργον n'est pas représenté en italo-celtique), en opposition à *uērbum*, *uōx*, *opiniō*, *spēs*, *timor*, etc. (cf. *nātūra rerum*, où *rerum* équivaut à τῶν ἔργων neutre); et aussi les actions accomplies : *rēs populi Rōmāni*, *rēs gestae*; aussi les « choses » (par opposition aux personnes), dont le sens s'est affaibli et a pris

le vague du mot français : *mala, bona rēs*; *aduersae, secundae rēs*; *rēs diuina*; *rēs rústica*, etc. *Rēs*, en raison de son sens vague, a pu ainsi devenir un substitut poli d'un mot que la bienséance condamnait (cf. *facere*), e. g. CGL V 462, 1, <h>*irquitalius* : *puer cum primum ad res* (scil. *ad res uenerias*); cf. Pétr., Sat. 61, 7 et 140, 9, *cum ergo res ad effectum spectaret*), comme le fr. « chose ». Souvent *rēs*, joint à un adjectif, équivaut simplement à cet adjectif neutre : *ea rēs = id*; *quamobrem, quārē* « c'est pourquoi ». *Rēs*, dans ce sens, a subi la concurrence de *causa*, qui par une évolution analogue était arrivé à une signification identique; bien qu'attesté de tout temps, *rēs* n'a subsisté que sous la forme d'accusatif *rēm*, fr. *rien*, ou dans quelques locutions composées d'emploi restreint; cf. M. L. 7236; B. W. s. u. — Pas de dérivé, sauf le diminutif *rescula*, *rēcula*, -ae f. (très rare; un exemple de Plaute cité par Priscien; repris par les archaïsants de basse époque); *rescella* (Greg. M., Vit. patr.); *rescellula* (Lex Burg.).

Pour *reus*, v. ce mot.

Le nominatif *rēs* a été fait sur l'accusatif *rem*, comme *diēs* sur *diem*; l'importance particulière de l'accusatif dans ce mot ressort de la conservation de cette forme dans fr. *rien*. La forme *rem* d'accusatif singulier répond à véd. *rām*, attesté une fois et qui a entraîné l'accusatif pluriel *rām* (aussi attesté une fois) et le composé *patā-rā* « qui ont cent richesses » (au duel). La longue ē de l'accusatif singulier est le degré long de la voyelle qui apparaît souvent comme ā en indo-iranien : véd. *bṛhād-raye* (datif singulier) et le thème *rayi-*, avec élargissement -i-. En indo-iranien, l'ā de l'accusatif singulier *rām* a tendu à se répandre par analogie et l'on a, par exemple, génitif singulier véd. *rāyāh*, av. *rāyō*. — Le mot indo-iranien signifie « richesse » : skr. *revān*, av. *raevā* signifient « riche ». Le moyen gallois *rai* (dissyllabique) « biens, richesse » (v. J. Loth, Mél. d'Arbois de Jubainville, p. 214). — En latin, *rem* (d'où *rēs*) est féminin; peut-être est-ce un simple hasard que, en regard du genre ordinaire du mot, qui est le masculin, l'unique exemple védique de l'accusatif singulier *rām* soit féminin (RV X 111, 7). Le sens de « biens, richesses » est le seul qui se retrouve en indo-iranien. Mais le sens de « affaire » est déjà italique : ombr. *re-per fratreca* « pro rē collēgiū », ri es une « rei sacrae ». Le mot est de ces termes archaïques qui sont propres à l'italo-celtique et à l'indo-iranien. Cf. *reor?* et *reus?*?

**resēda**, -ae f. : réséda, plante (Pline 27, 131). De *resēdare*, peut-être par étymologie populaire, à cause des vertus calmantes qu'on attribuait à la plante; cf. Pline, ibid.

**reserō** : v. *sera*.

**reses** : v. *sedeō*.

**rēsina**, -ae f. : résine, gomme. Dérivés : *rēsina* (Arn.), *rēsīnāceus*, *rēsīnālis*, *rēsīnātus*, *rēsīnōsus*. Attesté depuis Caton. Sans doute emprunté comme gr. ῥηίνη à une langue non indo-européenne. M. L. 7244, *rēsina* et *rasina* (d'après *rasis*).

**restaurō** : v. *instaurō*.

**restis**, -is f. (acc. *restim* plus fréquent que *restem*, abl. *restī* et *reste*) : corde, câble. Ancien (Plt., Cat.),

technique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7251 ; néerl. *rijste*.

Dérivés : *resticula* (conservé en logoudorien, M. L. 7250) ; *restio* ; *restiarus*, *-ticularius* : cordier.

Au rapproché lit. *rēkstis* (gén. *rēkštīō*), qui désigne un « sac à fourrage » et aussi une « corbeille ». Or, ce mot appartient à un groupe radical, celui de *režgū*, *rēksti*, qui désigne la technique du tressage ; lit. *rēzgis* signifie « objet tressé, corbeille ». Cf. skr. *rājjuh* « cordage ». Bien qu'il soit impossible de poser un original indo-européen, cas ordinaire pour un terme technique, ces rapprochements sont à signaler. Le tressage est un procédé technique ancien et largement répandu.

**rētae, -arum** f. pl. : arbres qui poussent sur le bord ou dans le lit d'un cours d'eau (Gabius ap. Gell. 11, 17, 4). De là dérive un verbe *rētō*, *-ās* ; cf. Gabius, *ibid.*, et Fest. 336, 25 : *retanda locantur Pomptina fluminē a, i. e. purganda : retae enim uocantur arbores quae apud fluuios eminent aut ex ipsis alueis extant*). Germanique : holl. *rete*, *reten*.

**rēte, -is** n. (souvent au pl. *rētia, -ium*, d'où un fém. sg. *rētia* et un n. sg. *rētium*), **rētīs, -is** f. et m. d'après Priscien, GLK II 332, 14, qui lit *uidium retem* dans Plt., Ru. 942 [les manuscrits de Plt. ont *rete*], 984 (B a *rete, CD retem* ; au v. 985, *rete* nomin. n. est sûr ; au v. 900, les manuscrits de Plt. ont le pl. n. *retia*, tandis que Priscien atteste *retiam* ; on lit dans Varron *obiecto rete*, R. R. 3, 5, 8, mais *rete cannabina*, *ibid.*, 3, 5, 11 ; Charisius, GLK I 15, atteste *hi retes* [à côté de *in retes meas*). L'ablatif est toujours *rēte* (non *rētū*) ; M. Niedermann suppose que la flexion ancienne devait être *rētīs* m. sg., auquel correspondait un collectif neutre pl. *rētia* d'où proviendrait *rēte* : filet, rêts, réseau. Mot technique et populaire, de forme mal fixée ; peut-être emprunté. Panroman, sauf roumain, sous les formes *rētīs* et *rētia*. M. L. 7255 ; B. W. *rets*. Celtique : britt. *ruyd*.

Dérivés : *rēticulum* (*rētīculus* m., Varr. ; la Vulgate emploie *rētīaculum*, qui s'est maintenu dans les dialectes italiens, M. L. 7257, cf. *rēteiaclāri*, sous *iaciō*) : petit filet (à provisions ; filet pour les cheveux, résille), M. L. 7260 ; *rētīculātus* : *-m opus* : maçonnerie en forme de filet, cf. Rich. s. u. ; *rētīolum* (tardif ; maintenu en roman, M. L. 7264) ; *rētīarius* : gladiateur armé du filet, rétiaire ; *circum, -in-, ob-rētīō, -Is, -iū (-iū), -itum, -ire*.

Certaines formes romanes supposent peut-être aussi \**rētella, \*rētīcna* ; cf. M. L., s. u.

Étymologie obscure.

\***reticribus** : *r. cum ait Cato in ea quam scripsit, cum edisseratūi Fului Nobilioris censuram* (1), *significat aquam eo nomine, quae est supra uiam Ardeatinam inter lapidem secundum et tertium ; qua iringantur horti infra uiam Ardeatinam et Asinariam usque ad Latinam*, Fest. 356, 17. Inexpliqué.

**retro** : v. *re*.

**retūrō** : v. *obtūrō*.

**reus, -i** m. : défendeur (dans une cause). — Pour les anciens, *reus* était un dérivé de *res* et ils l'expliquaient par « celui dont le bien, l'affaire est en cause », cf. Cic.,

De Or. 2, 43, 183, *reos... appello non eos modo qui arguantur, sed omnis quorum de re disceptatur : sic enim olim loquebantur* ; cf. *id.*, *ibid.* 2, 79, 321 ; P. F. 337, 1 fendeur », « l'accusé » et même « le coupable », sens qu'il a conservé dans les langues romanes où il est représenté. Dans la langue religieuse, l'expression *uōi reus*, proprement « celui qui est en cause à propos d'un vœu, débiteur d'un vœu », a pris le sens particulier de « qui a vu son vœu s'accomplir ». Usité de tout temps. M. L. 7274.

Dérivé : *reātus, -ūs* m. (mot créé par Messalla selon Quint. 8, 3, 34, d'après les substantifs verbaux en *-tus*) : d'abord abstrait « condition de l'accusé ; prévention » (d'où « culpabilité ») ; puis concret : « charge relevée contre un accusé, faute, crime » ; « aspect extérieur d'un accusé ». Appartient à la latinité impériale, où, du reste, il est rare.

Le sens de *res* est éloigné ; ce que disent les anciens a chance d'être une étymologie populaire.

**rēx, rēgis** m. : roi ; celui qui dirige seul les affaires de l'État ; cf. Cic., Rep. 1, 26, 41, qui rattache *rēx* à *regō* : celui qui commande ou qui préside à : *rēx sacrōrum* (expression consacrée, sans doute ancienne, qui témoigne du caractère primitivement religieux du *rēx*), *rēx conuīuii* (cf. βασιλεύς) ; par extension se dit dans la langue familière de toute personne riche ou puissante. Usité de tout temps. Panroman (avec des formes savantes). M. L. 7286. Irl. *ris*.

Dérivés et composés : *rēgulus* : petit roi, roitelet ; abeille reine ; sorte de serpent (= βασιλικός), basilic ; *rēgina* : reine, M. L. 7171 ; *rēgius* : qui appartient au roi (cf. *patrius*), M. L. 7169 a ; substantif féminin *rēgia* (*domus*) « palais royal » ; sert de qualificatif à de nombreux objets, végétaux, etc. ; *rēgālis* : digne d'un roi, M. L. 7166 ; *rēgāliolus* = βασιλιόλος ; *rēgnum, -i* n. : règne, royaume ; *rēgnō, -ās*, M. L. 7175, 7176 (formes savantes) ; *interrēgnum* : interrègne, sur lequel a été refait *interrēx* ; *rēgīfugium* : *sacrum dicebant quo die rex Tarquinius fugerit e Roma*. P. F. 363, 2 ; cf. *poplifugium* ; *rēgīficus, -cē* (Enn., Vg.).

Le nom \**rēg-* du « roi » est de ces mots de la langue politique et religieuse qui se trouvent en italo-celtique et en indo-iranien ; cf. *lēx*. Sous forme verbale, la racine n'apparaît que dans l'Inde : véd. *rāṣti* et, sous forme thématique, plus fréquente mais sans doute secondaire, *rājati* « il règne ». Sous forme nominale, avec valeur de nom d'agent, \**rēg-* n'est attendu qu'au second terme de composés et, en effet, *rāj-* n'est courant en sanskrit qu'en cette position, ainsi *sam-rāj-* « roi suprême » ; au simple, la forme usuelle est *rājan-* (nom. *rājā*, acc. *rājānam*, gén. *rājānah*, etc.), avec le féminin *rājñī* « reine » ; le gaulois a de même beaucoup de noms propres du type composé de *Dumno-rix*. Toutefois, le védique n'ignore pas tout à fait le nominatif singulier *rāji* « roi », qui a pour correspondant lat. *rēx*, irl. *ri* ; cf. peut-être aussi gaul. *Rīgomagus* ; la flexion du type génitif lat. *rēgis*, irl. *rig n* a pas de correspondant exact en sanskrit au simple. Le féminin irl. *rigain* semble répondre à skr. *rājñī* ; lat. *rēgina* (qu'on retrouve dans les dialectes italiennes, marr. *rege[n]ai*), dat. « *rēginae* » est nouveau, du type de *gallina*, à côté de *gallus*. — Il est naturel

de penser que *rēx* appartient au groupe de *regō*, comme *dux* au groupe de *dūcō*. L'emploi de ces thèmes racines pour désigner des agents est chose exceptionnelle ; ce doit être l'un des archaïsmes des langues périphériques du domaine indo-européen.

**rhetor, -oris** m. : orateur, rhéteur. Emprunt savant au gr. ῥήτωρ (déjà dans Cicéron ; *rhetoricō* est dans Nonius, *rhetorissō* dans Pomponius) ; *rhetorica* conservé dans quelques parlers romans, M. L. 7287 ; et en irl. *retairic, ruihoirg*.

**r(h)eubarbarum, -ī** n. : rhubarbe. Mot tardif (Isid. 17, 9, 40, qui cite un mot *rheu* « racine » ; gr. ῥῆ, ῥῆρον, Diosc.). M. L. 7273 ; B. W. s. u.

**r(h)euma, -atis** n. : catarrhe, rhume. Emprunt tardif au gr. ῥευμα, passé dans les langues romanes. M. L. 7288.

**rhododendron** : v. *lorandrum* et *rosa*.

**r(h)ombus, -ī** m. : désigne comme le gr. ῥόμβος (*ῥόμβος*), dont il provient, tout objet de forme circulaire ou losangée : toupie, rouet, losange ; rhombe ou turbot. Emprunt d'abord savant, puis passé dans la langue parlée. M. L. 7291 ; britt. \**rwmp* « tarière ».

**r(h)onchus** : v. *roncus*.

**rhythmus, -ī** m. : rythme, cadence. Emprunt savant, attesté depuis Varron, au gr. ῥυθμός ; passé par l'école en fr. *rime* : V. B. W. s. u. ; M. L. 7294 b, et en irl. *rihim* !

Dérivés : *rhythmicus* (Cic.) ; *rhythmica* f. (-cē) « rythmique » ; *rhythmulus* (Diom.), etc.

**rica, -ae** f. : sillon. Mot gaulois demeuré en fr. *roie*, *rite*, M. L. 7299 ; B. W. s. u.

**rica, -ae** f. : pièce de drap, carrée et bordée d'une frange, que les femmes portaient en guise de coiffure et qui servait surtout aux prêtresses flamines ou dans les cérémonies religieuses. Cf. Varr., L. L. 5, 130 ; P. F. 369, 1 ; Fest. 342, 20.

Dérivés : *ricula* (dim.) ; *ricinus* (re-) : *-a mitra* (Varr. ap. Non. 539, 26) ; *ricinium* (re-) : coiffure en forme de *rica* que les femmes portaient en signe de deuil ; *riciniātus* (re-) (Fest. 342, 23).

Termes archaïques (Lex XII Tab. ; Act. Fr. Aru.) qui, après Varron, ne figurent plus que dans les gloses. Sans étymologie connue.

**ricinus, -ī** m. : 1<sup>o</sup> tique, pou du mouton. Mot rural (Cat., Varr., Col., etc.), M. L. 7300, d'où *ricinōsus* : *ῥεκερῆρος* (Plin.) ; 2<sup>o</sup> ricin, plante appelée également *cici* ou *croton* (Glin. 15, 25) ; 3<sup>o</sup> mûre imparfaite : *ricinosa* *Craeci uocant* (Plin. 23, 137).

Seul le premier sens est ancien et usuel ; il est possible que les deux autres appartiennent à un homonyme de tout autre origine.

Sans étymologie connue.†

**riētō, -ās, -āre** : crier, rugir, en parlant du léopard. Se trouve seulement dans Spartianus (III<sup>e</sup> siècle après J.-C.) ; formé sans doute sur *rietus* ; ou onomatopée.

**rietus, -ūs** (*rietus*) : v. *ringor*.

**rideō, -ēs, -sī, -sum, ridere** : rire (sens absolu et transitif ; cf. *ridere aliquem* et l'emploi passif : *tuum enim non sal, sed natura ridetur*, Cic., De Or. 2, 69, 279). Par suite « sourire », « avoir un esprit plaisant ». En poésie, peut s'appliquer aux choses, comme le gr. γελᾶν (cf. *renidēō*) et μελῖδιο. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7302. Les formes romanes remontent à *ridere*, sans doute formé sur *risi*, comme *ardere* (v. fr. *ardre*) sur *arsi* ; cf. *ridamus* : γελᾶσμεν, CGL III 416, 9.

Dérivés et composés : *risus, -ūs* m. : rire, ris (fréquent et classique ; M. L. 7336) ; *risor* (rare) ; *-sorius* (Fu.g.) ; *risibilis* (tardif) ; *risitō* (Laev.) ; *risiculus* (Ps.-Cypri.) ; *risillio, -is* (Greg. Tur.) ; *risiloquium* (Tert.) ; *risiō* (Plt.) ; *ridiculus*, de \**ridūlo-* : risible ; subst. m. *ridiculus* : bouffon ; *ridiculum* : chose risible, plaisanterie ; *ridiculārius, ridiculāria*, même sens ; *ridiculāris* (Isid., Or. 8, 7, 7) ; *ridiculōsus* (Plt., Arn., St Jér.) ; *ridibundus* (arch.).

*ad-* (ar-) ; *con-* (cor-) ; *dē-rideō*, d'où *dērisiō* : moquerie, dérision, M. L. 2585 ; et peut-être \**dēridiāre*, M. L. 2583 ; *in-* (ir-), *sub-* (sur-) *rideō*, ce dernier conservé dans les langues romanes, M. L. 8477 (avec *ē*, comme *ridere*).

Aucun rapprochement sûr. Faut-il penser à la racine skr. *krīd-* « jouer, danser » ?

**ridica, -ae** f. (*retica, redica*, Gloss.) : piquet, échalas de vigne. Mot rural (Cat., Varr., Col.). Conservé dans une forme dérivée en roumain. M. L. 7303. Pour la forme, cf. *peritica*.

On rapproche gr. ἐπέλω « j'appuie, je soutiens » ; mais ce verbe grec est isolé en indo-européen et l'italique, en particulier, n'a rien qui y répond.

**riēn** : v. *rēnēs*.

**rigēō, -ēs, -uī, -ēro** : être raide, rigide. Classique, usuel. Formes nominales et dérivés : *rigor* : raideur (sens physique et moral) ; rigueur, d'où *rigorō*, *rigorātus* (Plin.) ; *rigidus* : raide (cf. *rigida* [sc. *mentula*] chez les satiriques) et « qui raidit » : *rigidum frigus*. Glosé aussi *erectus* par Non. 380, 30, qui cite Vg., B. 6, 28, *tunc rigidas motare cacumina quercus* (peu probant), et G. I 508, *et curuae rigidum falces formantur in ensem*. Ancien (Enn.), usuel. M. L. 7314 ; *rigescō, -is*, M. L. 7312 a, et *dērigescō* (Vg.) ; *rigefaciō* (tardif) ; de *rigidus* : *rigiditās* (Vitr.) ; *rigidō, -ās* (très rare ; un exemple de Sén.), M. L. 7313 a.

Tous ces mots expriment souvent l'idée accessoire de « être raide de froid » : Cicéron oppose *rigere frigore* à *uri calore*, Tu. 1, 28, 69 ; *prata rigent*, dit Hor., C. 4, 12, 3 ; *rigens aqua*, Mart. 14, 117 ; *uestesque rigescunt*, Vg., G. 3, 363 ; Lucrèce emploie *rigor* pour *frigus*, par exemple 6, 368, *prima caloris enim pars est postrema rigoris* ; et *rigidum* est l'épithète de *frigus*, *ibid.* 1, 356. La langue a ainsi rapproché *rigidus* de *frigidus*, d'où le fait que les formes romanes de *frigidus* supposent en partie un *i* ouvert : it. *freddo*, fr. *froid*, en face de esp.-port. *frio*, avec *i* représentant *i* ; v. B. W. s. u. ; mais ceci ne suppose pas une origine commune.

Pas d'étymologie sûre.

**rigō, -ās, -āui, -ātum, -āre** : arroser, irriguer (un champ, etc.) ; répandre pour arroser ; cf. T.-L. 5, 16, 9

(dans une vieille formule), *aquam Albanam... emissam per agros rigabis*; d'où en poésie l'emploi de *rigāri* au sens de « se répandre » (cf. *fundō et fluō*). Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7312.

Dérivés et composés : *riguus* (époque impériale) « qui arrose » et « qui est arrosé »; *rigātio* (Col., Pall.); *rigator* (Tert.), cf. osq. *regaturei*, datif, épithète de Jupiter; cf. Vetter, *Hdb.* p. 107; *rigātus*, -ūs (langue de l'Église).

*irrigō* (déjà dans Cat.), M. L. 4546; *irrigātio* (classique); *irriguus* (déjà dans Plt.). Sans étymologie.

**rīma**, -ae f. : fente, crevasse. Ancien (Cat., Plt.), classique, usuel. M. L. 7319.

Dérivés : *rīmor*, -āris (et *rīmō*) : fendre. Dans la langue augurale, « fendre les entrailles pour les examiner », d'où, dans la langue commune, le sens de « sonder, explorer, examiner, fouiller », M. L. 7320; *rīmula*; *rīmōsus*. Tardifs : *rīmātor*, -tō; *rīmābundus*, -tīm. Les composés \**corrīmāre* et \**dērīmāre*, supposés pour expliquer roum. *curmā*, M. L. 2254, *dārmā*, M. L. 2584, sont très douteux.

Lat. *rīma* admet des origines variées : \**reimā*, \**reidmā* et \**reidsmā*, \**reikmā* et \**reiksmā* enendraient compte, entre autres possibilités. Il serait vain d'essayer de préciser le détail. V. Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wört.*, s. u.

**ringor**, -eris, rī(n)etus sum, ringt : montrer les dents, gronder, grigner. Ancien (Pompon., Tér.), familier. Conservé dans quelques langues romanes sous la forme *ringere* (Gloss.), M. L. 7325; certaines formes supposent un dérivé \**ringūlare*, M. L. 7326.

Dérivés et composés : *rictus*, -ūs m. et *rictum* n. : fait de montrer les dents, rictus, ouverture de la bouche; *subringor*, -eris : gronder sourdement.

On rapproche souvent v. sl. *regnati* « hiscère », serbe *regnuti* « gronder », *režati* « montrer les dents »; g de v. sl. *rogū* « moquerie » indique une racine de la forme \**reng-*. L'i de *ringor* serait donc dû à l'influence de *n* guttural; l'i de *rictus* serait analogique. On est devant une hypothèse que rien n'impose. Du reste, la racine ne se retrouverait pas, avec son sens précis, hors du latin et du slave. En tout cas, mot expressif.

**rīpa**, -ae f. : rive (surtout d'un fleuve, plus rarement de la mer). Ancien (Enn., Plt.), classique. Panroman, avec de nombreux dérivés. Cf. M. L. 7328; B. W. *rivière*.

Dérivés : *ripula* : petite rive, marge; *ripārius*, employé dans *ripāria hirundō* (Plin.) « hirondelle de rivage, martinet », d'où *ripāriola* (féminin de *ripāriolus* qu'on trouve dans les glosses avec le sens de *regāliolus*, glossé βασιλικός, CGL III 416, 42), attesté dans quelques dialectes romans, M. L. 7329; *ripēnsis*; *ripāriensis*, adjectifs de l'époque impériale, formés comme *castrēnsis*, désignant les troupes stationnées sur le bord d'une rivière; *ripātim* : *ripanea loca designat* : *ita enim dicimus ripatim quasi uicatim, quasi ostiatim, quasi minutatim et cetera talia*, Gloss. Plac., CGL V 97, 8. Composés : \**arripāre*, d'où fr. « arriver », etc., M. L. 675; B. W. s. u.

Cf. peut-être gr. *ἐπιρεῖν* « tomber, s'abattre », *ἐπιρῆν* « pente, côte, versant » et v. sl. *rīfa* « déchirer ».

**riscus**, -ī m. : malle, coffre (d'osier recouvert de peau). Emprunt au gr. *ῥίσκος* (lui-même phrygien d'après Donat, Ter. Eun. 754), depuis Térance. M. L. 7333, \**riscia*.

**rītus**, -ūs (et -uis v. Varr.) m. : rite. Terme du vocabulaire religieux : *ritus est mos comprobatus in administrandis sacrificiis*, Fest. 364, 34. Dans la langue commune, a le sens plus général de *mōs*, auquel il est souvent joint ou substitué; cf. P. F. 337, 4 : *ritus, mos uel consuetudo. Rite autem significat bene ac recte. L'ablatif rītū s'emploie souvent avec le sens de \*mōre, modo « à la façon de ». L'adverbe rītē, déjà dans Plaute, Poe. 951 (à côté de rītū, Men. 395), a un *ē* bref qui suppose un thème en *i* ou consonantique à côté du thème en *u* (cf. *noctē et noctū*). Adj. *rītūālis*. Ancien, classique. Appartient plutôt à la langue écrite. V. K. Heinz Ro. loff, Gl. 33, 6 sqq.*

Forme à élargissement -i- de la racine étudiée sous *armus*, etc. Cet élargissement -i- est conservé dans gr. *ἀρι-θμός* « nombre », *ῥή-ρο-τος* « sans nombre », v. irl. *rim* « compte », gall. *rhiif* « nombre ». — Pour le sens, cf. la valeur religieuse de skr. *ṛitām*, av. *ašm*, qui désigne l' « ordre » conforme à ce qu'exige la religion. — Pour le suffixe -tu-, cf. les mots cités sous lat. *artus*. — Sous une forme aberrante, on a ici l'une des concordances du vocabulaire religieux observées entre indo-iranien et italo-celtique.

**rītūālis** : v. le suivant.

**rīuus** (forme vulgaire *rius* blâmée par l'App. Probi. *riuus non riuus*), -ī m. : *uulgo appellatur tenuis fluor aquae, non spe consiliorum factus, uerum naturali suo impetu. Sed hi riuū dicuntur qui manu facti sunt, siue super terram fossa, siue subter (super codd.)*; *cuius uocabuli origo ex Graeco <ῥῆν> pendet*, Fest. 436, 20. Ancien (Enn.), classique. Panroman. M. L. 7341, *rius* et *riū* (ital. *rio*), d'où \**riuscellus*, M. L. 7338 a. Fr. ru, ruisseau.

Dérivés : *riuulus*, M. L. 7340; *riuālis* adj. : de rivière. Usité surtout comme subst. m. pl. *riuāles* « les riverains », définis par le Dig. 43, 20, 1, *si inter riuales, i. e. qui per eundem riuum aquam ducunt, si contentio de usu*. Par une métaphore empruntée à la langue rustique, *riuāles* a désigné aussi les « rivaux » en amour, de là le sg. *riuālis* et le subst. *riuāliūs*. Autres dérivés et composés : *riuāria* : *ῥῆρη* (Gl.) rivale (?); *riuūnus* : *ἀντιῥηνος* (Gloss. Philox.); *riuōsus* : *ῥεῖθρῶδης* (Gloss.); *riuō*, -ās (Paul. Nol.), d'où *corriuō* : faire couler ensemble, *corriuātio*, *corriuūm*; *corriuātio*; *dēriuō*, -ās; *dēriuātio*, -tūus; *riuora*, -um (Agrim., sans doute d'après *litora*); *riuātium* (Macr.); *riuālicius* (-a lex, Fest.); *riuifinālis* (Sicul. Flacc.).

Une racine \**rei-*, peut-être élargissement de \**er-* qui apparaît dans *orior*, est attestée par skr. *rināti* « il fait couler, il fait couler », v. sl. *rināti se* « se précipiter » et v. sl. *rejo*, *rejati* « pousser, mettre en mouvement ». La forme à élargissement -w- qu'offre lat. *rius* explique des formes telles que skr. *arīwan* ou le participe *arīwātī* figure dans v. sl. *rēka* « rivière », v. angl. *rip* « rivage », v. irl. *riathor* « torrent » (v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.* I 66).

**rixa**, -ae f. : rixe, querelle (entre deux ou plusieurs).

M. L. 7342; *rizor*, -āris (et *rizō*); *rizātor*, -ārius; *rizōsus* (Col.); *rizula*; *corrizor* (Ps.-Varr.); *Rixiō*, cognomen comme *Riza*.

Ancien (*rizor*, Plt.), classique (Cic., Verr. 2, 4, 66, § 148, qui joint *rizā* à *turba*; sur le différence entre les deux mots, v. Dig. 47, 8, 4); plus grave que *iurgium* cf. Tac., H. 1, 64, 2, *iurgia primum, mox riza*; opposé à *pugna*, qui désigne un combat en règle : Tac., Dial. 26, 4, *non pugna, sed rixatur*. On peut se demander si *rizā* n'est pas un postverbal de *rizor*, comme *pugna* de *pugnō*. *Rizor* peut être un désidératif-intensif du type *ueō*.

Si la formation comporte -s- désidératif, cf. peut-être gr. *ἐπέλω* « je brise, je fais éclater » et skr. *riçati* « il arrache », *rikhati* « il déchire ». Simple hypothèse.

**Ribigō** : v. *rōbus*.

**rōbur**, -oris n. (ancienne forme *rōbus* dans Caton et Colum., de \**rōbos*, cf. *rōbustus*; *rōbor* dans Luc. est fait d'après *rōboris*. Pour *rōbōsem*, v. *rōbus*; un acc. *rōbōrem* est dans Orib.) : chène rouge, rouver (sens conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 7354; B. W. s. u.; le *quercus lanuginōsa* d'après P. Fournier); puis toute espèce de bois dur ou coloré comme le chène, cf. Vg., G. 2, 64, *solido de robore myrtus*, etc.; et aussi tout objet fait de ce bois, en particulier « carcan » et, par suite, « prison » où les condamnés étaient soumis à ce supplice; dans la langue médicale tardive, « crampe, tétanos », d'où *rōborātus*. — Le rouver passant pour être le plus dur des bois, *rōbur* est devenu synonyme de « force, vigueur »; *rōbora exercitiū* est une image de même nature que *flōs iuuentūtis*.

Dérivés : *rōbustus* : 1° de chène; 2° robuste, fort (avec la nuance de « résistant, solide »); *rōbustitās* (tardif); *Rōbustus* s'est spécialisé peu à peu dans le second sens (M. L. 7356) et le premier a été réservé à un dérivé *rōbustus* (Vitr.) ou à des formes avec -r- : *rōboreus* (Ov., Col., Plin.), *rōburneus* (d'après *iligneus*, etc.); *rōborō*, -ās : fortifier, M. L. 7350, et *corrōborō*; *corrōborāmentum*; *rōborāscō* (Novius); *rōborōsus*, -a, -um (Vég.) : -a *passiō* « crampe, spasme »; *rōborārium*, -i n. : enclos bordé de chènes; *rōborētum*, CGL II 281, 13 et 501, 17, d'où vient le fr. *rouvraie*, M. L. 7351; cf. aussi *rōboria*, M. L. 7352; \**rōbullus*, M. L. 7353. Très tardifs : *rōborantia*, *rōborandus*, *rōborābiliter* (Greg. Tur.). Irl. *robhar?*, *robust*.

*Rōbur* représente un ancien \**reudh-os*, de genre neutre comme les noms désignant la matière, et appartient à la racine \**reudh-/rudh-* qu'on retrouve dans *rōbus*, *rūber*, *rūfus*, *russus*, etc. L'ō de *rōbur*, *rōbus*, au lieu de ū, traitement normal de la diphtongue *eu*, ou, témoigne de leur origine dialectale. La parenté de *rōbur* substantif et *rōbus* adjectif a été vue par les anciens; cf. P. F. 825, 1 : *robium rubro colore et quasi rufo significari, ut bouem quoque rustici appellant, manifestum est. Vnde et materia, quae plurimas uenas eius coloris habet, dicta est robur. Hinc et homines ualentes et boni coloris robusti. Robus quoque in carcere dicitur is locus quo praecipitatur malefactorum genus quod antea arces robusteis includebatur*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain.

**rōbus**, -a, -um (*rōbeus*, Inscr., CIL VI 826; 30837<sup>b</sup>; cf. *rubeus*, sous *ruber*) : rouge. Mot de la langue rustique;

se dit de la robe des bœufs; cf. P. F. 325, 1, s. u. *rōbur*. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 7355.

Dérivés : *rōbigō* : rouille (des blés, des métaux), nielle. Ancien (Plt.). M. L. 7348. Pour la formation, cf. *aerigō*, *ferrūgō*, etc. Personifiée et divinisée *Rōbigō* « la Rouille des blés », d'où *Rōbigus* « le dieu Rouille » et *Rōbigālia*, -ium n. pl. : *dies festus septimo Kalendas Maias, quo Robigo deo suo, quem putabant Robiginem auertere, sacrificabant*, P. F. 325, 7; *rōbiginō*, -ās (Apul.); *rōbiginōsus* : rouillé.

Un substantif masculin \**rōbōs* (cf. *rubor*), différent de *robur* neutre, est peut-être conservé dans la glose de P. F. 14, 9 : *... antiqui dicebant... robosum pro robore*.

Forme dialectale; v. *ruber*. Le caractère rural de *rōbigō*, indiqué par le traitement *ō* de la diphtongue en *u*, donne lieu de croire que le sens « rouille du blé » serait plus ancien que celui de « rouille du fer ».

**rōdō**, -is, -si, -sum, -ere : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor., S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsiō* (rare et technique, Celse, Plin.) : corrosion, M. L. 7382; *rōsor* (Ambr.); *rōstrum* de \**rōd-tro-m* (cf. *rāstrum*) : ce qui sert à ronger, « museau » et « bec » (les représentants romans du mot ont le sens de « bouche » ou de « visage », dénotant une acception familière de *rōstrum* analogue à celle du fr. *museau*, *bec*, M. L. 7386, qui est déjà, du reste, chez les comiques et les satiriques); et, par suite de la ressemblance avec un bec, « éperon de navire » et tout objet en forme de bec, pointe de la serpe, de la charrie, bec d'une lampe, tête de marteau, etc. Le pluriel *rōstra* désigne la tribune aux harangues au Forum, les Rostres, ainsi nommée parce qu'elle était ornée d'éperons de navires pris aux Volques d'Antium pendant la guerre latine. De là : *rōstrātus* (-a *Columana*); *rōstrālis*; *rōstellum* et la formation plaisante *subrōstrāni* « piliers des Rostres » (comme *subbasilicāni*).

Composés de *rōdō* : *ab-*, *circum-*, *con-* (*cor-*) *rōdō*; *corrōsus*, M. L. 2257, d'où \**corrōsāre*, M. L. 2256; *dērōsus*; *ērōdō*; *ērōsiō*; *ob-*, *per-*, *prae-rōdō*.

Certaines formes romanes supposent aussi \**rōdicāre* et *rōsticāre*, M. L. 7359 et 7380, comme \**rāsticāre*. V. B. W. *ronger*.

Si l'on admet un thème radical de type athématique, \**rōd-*, on peut concilier deux présents qui seraient passés au type thématique : skr. *rādāti* « il gratte, il bêche » et lat. *rōdō*. Le v. h. a. *rāzi* « âpre, sauvage » et le v. sax. *ratte* « rat », l'un ayant *ē*, l'autre a issu de *o*, ne sont pas inconciliables; mais ces rapprochements sont trop vagues pour être convaincants. V. *rādō*.

**rogō**, -ās, -āui, -ātum, -āre : s'apparente sans doute à *regō*, le sens premier étant « s'adresser à » (cf. *appellō*, *petō*), puis « poser une question à, interroger » (avec deux accusatifs, e. g. Plt., Pe. 635, *ego patriam te rogo quae sit tua*); et aussi employé dans le sens de *petō* « demander », dont il a les constructions : *rogāre ut, nē*. Dans la langue du droit public, le mot a été pris dans des acceptions spéciales : de *rogāre sententiam aliquem* « demander à quelqu'un son avis (qui motive son

vote) », on est arrivé à dire *rogare populum* « consulter le peuple »; cf. Cic., Ph. 1, 10, 26 : *consules populum iure rogauerunt, populusque iure sciuit; rogare legem* « proposer une loi »; *rogare populum magistratum* « proposer un magistrat à l'assemblée du peuple, faire désigner un magistrat ». Ancien, usuel et classique. Les dérivés et composés de *rogō*, à côté du sens général de « demander », ont presque tous un sens technique qu'ils ont pris dans la langue du droit. *Rogāre* est demeuré en roumain et, sous forme savante, dans la plupart des langues romanes. M. L. 7361.

Dérivés et composés : *rogātiō* : 1° question, demande (classique, mais rare); 2° au sens technique : *r. est cum populus consultur de uno pluribusve hminibus, quod non ad omnes pertineat, et de una pluribusve rebus, de quibus non omnibus sancitur. Nam quid in omnes homines resue populus sciuit, lex appellatur*, P. F. 326, 17. Conservé au sens de « demande, prière » dans quelques langues romanes, cf. M. L. 7362, et sous forme savante par la langue de l'Église (les *Rogationes*); *rogātor* (même double sens); *rogātus*, -ūs m. (seulement à l'ablatif singulier); *rogātiuncula*; *rogāmentum* (tardif et rare); cf. aussi *roga* (Greg. M.), de *rogō*, comme *pugna* de *pugnō*, M. L. 7360 a. Nombreux noms propres (tardifs) : *Rogātianus*, -tēnsis, -tista, -tula, -tina, -tilla, généralement chrétiens.

*rogitō*, -ās (fréquentatif usité surtout dans la langue de la comédie); *rogitātio*; *ērogitō* (Plt., Capt. 952).

*abrogō* : 1° sens technique « demander l'abrogation de, abroger (= ἀκυρώ, ἀποψηφίζωμαι); supprimer par la loi ou par décret »; 2° dans la langue commune, « enlever, supprimer » : *a. fidem*. Dérivé : *abrogatiō*.

*adrogō* : 1° demander en plus, et dans la langue du droit, « adjoindre, associer » (cf. *adscribō*), T.-L. 7, 25, 11, *dictatorem adrogari (consuli) haud satis decorum uisum patribus*; prendre pour héritier (*de eis qui filii loco heredem sibi adscuerunt*) et quelquefois « adopter »; à ce sens technique se rattachent *arrogatiō* : *υποθεσία*, forme spéciale d'adoption « *quae per populi rogationem fit* »; *arrogator*; 2° dans la langue commune, *arrogāre* s'emploie avec *sibi* « s'arroger »; cf. Cic., S. Rosc. 89, *non enim tantum mihi derogo, tametsi nil adrogo*; d'où *arrogāns*, *arroganter*, *arrogantia*. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 676.

*corrogō* : glosé *συμπεροικαλῶ* « se procurer (à force de demandes) »; spécialement « inviter ». De *corrogāta* est issu le fr. « corvée », B. W. s. u.; M. L. 2255; *dērogō* : 1° technique « déroger à une loi »; *are propria est cum quid ex lege iustere quo minus fiat sancitur lege noua*, P. F. 61, 2; 2° dans la langue commune, « retrancher, soustraire »; *dērogatiō*, -tor, -tōrius; *ērogō* : 1° fournir pour des dépenses publiques, prendre sur le Trésor (après avoir sollicité le consentement du peuple); 2° dans la langue commune, « payer, dépenser; distribuer de l'argent, des aumônes, etc. », par suite « ruiner », et même, dans Tertullien, « faire périr »; *ērogatiō* : 1° dépense publique; 2° distribution de vivres, etc., faite aux dépens du trésor; 3° dans la langue de l'Église, « aumône », d'où *ērogator*. — Sous la forme *exrogāre*, le verbe a le même sens que *dērogāre*; cf. P. F. 72, 2, *exrogare*

*est ex lege uetere aliquid eximerē per nouam legem*. De *ērogāre* a été formé, avec une haplogie, *supērogāre* « payer en plus », d'où *supērogatiō*.

*irrogō* : proposer une mesure contre quelqu'un; « infliger » : *i. multam*, etc.

*interrogō* : 1° demander les avis. Le verbe a dû d'abord s'employer avec un complément au pluriel; cf. Cic., Q. fr. 2, 3, 2, *Clodius interrogabat suos quis esset qui*; Suét., Caes. 21, 2, *i. sententias* à côté de *rogare sententiam*; puis, comme *rogō*, il s'est employé en parlant d'une seule personne au sens de « interroger », avec lequel il est passé dans quelques langues romanes, M. L. 4496; v. B. W. sous *demandar*; 2° sens technique : *lēge interrogāre* « questionner, poursuivre légalement »; *interrogatiō*, -tor, -tiuncula, -tius, -mentum (Gloss.); *obrogō* : *are est legis prioris infrmandae causa legem aliam ferre*, P. F. 203, 3; *perrogō* : 1° demander successivement; 2° faire passer une loi (après avoir recueilli tous les suffrages) : *tribunus plebis legem perrogauit* (Val. Max., 8, 7, 4); *perrogatiō* (Cic.).

*praerogō* : interroger d'avance. Adj. *praerogatiuus* (-a tribus, centuria; cf. Ascon. ap. Cic., Verr. 1, 9, 26 : centurie ou tribu appelée à voter la première et dont le vote entraînait généralement l'élection du candidat désigné par elle. *Praerogatiua* a pris par là le sens de « premier choix; présomption favorable, pronostic »; et même, à l'époque impériale, de « prérogative, privilège »; *prōrogō* : 1° proroger (les pouvoirs d'un magistrat); 2° dans la langue commune, « prolonger »; 3° d'après *ērogō* « payer », a pris à basse époque le sens de « payer d'avance »; cf. Dig. 40, 1, 4, § 5, *si ei nummos prorogauit emptor*; de là : *prōrogatiō*, -tor, -tius (Sén.).

*subrogō*, (sur-) : 1° subroger (se dit du président des comices qui propose un candidat autre que celui qui a été précédemment désigné); 2° substituer. V. *regō*.

**rogus**, -ī m. (*rogum*, n. Afran. ap. Non. 221, 27) : bûcher funèbre. Ancien (Loi des XII Tables), classique. Distingué de *bustum* par le scholiaste C de Lucain à propos de 8, 777-778 : *carpitur et lentum destillat Magnus in ignem | tabe fouens bustum*, où le scholiaste note : *stillante pinguedine flamma iuuatur; et rogum dicere debuit; nam « bustum » est ubi ustum est cadaver*. Mais les deux mots s'emploient indifféremment l'un pour l'autre.

Dérivés : *rogālis* (poétique, époque impériale; Ov., Stace, Sid.); *rogārius* : *νεροκαλοστής* (Gl.).

Le rapprochement avec *regō* est difficile à justifier, comme l'emprunt au gr. *βορός* « meule de blé » (sicilien, Épicharme), qui provient peut-être du latin. Le sens initial serait « objet qui se dresse », cf. v. isl. *rakr* « dressé ».

**Rōma**, -ae f. : Rome, nom de la capitale du Latium, d'origine peut-être étrusque; v. W. Schulze, *Lat. Eigen.*, p. 579 sqq.; les dérivés ont pris des acceptions spéciales dans les langues romanes; cf. M. L. 7368, *rōmaeus* (grec); 7369, *rōmāna*; 7370, *rōmānicē*; 7371, *rōmānus*; B. W. *roman*. Celtique : irl. *ruam*, *romda*; britt. *Rufawn*, *Rufair*. *Rōma* est passé en got. *Rūma*. Pour *Rōmānia*, v. Piganiol, *L'Empire chrétien*, p. 414 et la n. 13.

**roncus**, -ī m. : 1° croisement (Apul., Met. 1, 9); 2° ronflement (Mart.). Emprunt au gr. *ρόγχος*, latinisé. Dénominaif : *roncō*, -ās : ronfler; composé : *ronc(h)isonus* (Sid.). Les gloses ont une forme *runcō* qui présente la fermeture normale de o en u devant le groupe nasale-gutturale; cf. *uncus*, etc. Onomatopée expressive qui a tendu à suppléer *sterō* et passée dans les langues romanes, M. L. 7294 *rhonchus*; 7292, *rhonchāre*; 7293, \**rhonchizāre* (cf. *roncissātor*, Gl.), où elle a été concurrencée par un autre type expressif dérivé de \**rānf-*; v. M. L. 7447 et B. W. sous *ronfler*. Celtique : britt. *rochan* « grogner ».†

**rōrārii**, -ōrum m. pl. : soldats armés à la légère, chargés d'engager le combat ou les escarmouches préliminaires. Formation en -*ārius* comme *ferentārius*, *triārius*, etc. L'explication de Varr., L. L. 7, 58 (cf. Goetz-Schoell, ad l.) : *ab rorē... ideo quod ante rorat quam pluui n'est qu'une étymologie populaire*. Mot technique rare, déstuet après Tite-Live, d'origine inconnue.

**rōs**, **rōris** m. : rosée. Ancien, classique, usuel. Conservé sous cette forme ou sous une forme dérivée dans les langues romanes. M. L. 7374 et B. W. *rosée*.

Dérivés et composés : *rōrō*, -ās « être humide de rosée »; *rōrat* : 1° « il tombe du brouillard ou de la rosée »; 2° « mouiller de rosée, humecter » (transitif), M. L. 7373 a; *rōrātiō*, -ōnis; *irrōrō*; \**rōrālia*, M. L. 7373; *rōrēscō*.

A basse époque apparaît un composé *arrōrō* « couvrir de rosée, humecter » (Marcel., Cassien), qui refait en \**arrōsō* d'après le nominatif *rōs*, sans doute pour éviter la suite de trois r, a supplanté *irrigō* en gallo-roman, fr. *arroser*, etc.; v. B. W. s. u.; cf. \**rōsāta* > *rosée*.

*rōridus*; *rōrulentus* (cf. *flōridus*, *flōrulentus*); *rōscidus* (peut-être analogue de *sūcidus* ou de *muscidus*; la mousse et les gouttes de rosée ou d'eau tombant en rosée vont ensemble), de là un dénominaif \**rōscidāre*, supposé par des dérivés romans, surtout dans les langues hispaniques, M. L. 7378, *rōscidulus* (Gloss.); *rōriŕer*, -fluus, -ger, tous trois poétiques, cf. gr. *ροσσοβόλος*; *rōrifiscō* (Philo). Cf. aussi *Rosca* : *in agro Reatino campus appellatur, quod in eo arua rore umida semper seruntur*, P. F. 355, 5 (peut-être étymologie populaire).

†*rōs marinus* m. (et *rōsmarinum* n.) : romarin, M. L. 7383; André, *Lez.*, s. u.; *rōs terrae*, Ps.-Ap. 80, 50. Nom radical du même type que *mās* fixé en latin avec l'ō du nominatif, tandis que l'on a des dérivés en -ā dans lit. *rasā*, v. sl. *rosa*, véd. *rasē*, avec le même sens (cf. aussi skr. *rāsah* « humidité, goût »), av. *Ranhā* « nom d'un fleuve ». Le rapprochement, repoussé par Frisk, *Gr. etym. Wört.*, avec le synonyme gr. *ρῥόσος* (féminin) n'est admissible que si ce mot est doublement populaire, par son d préfixé et par son -os- intérieur (qui aurait été réduit à -σ- en ionien et en attique; le mot n'est pas chez Homère).

**rosa**, -ae f. : rosier et rose. Ancien et classique. Panroman. M. L. 7375. Celtique : irl. *rōs*; germanique : v. angl. *rosē*, v. h. a. *rosa*.

Dérivés : *roseus* : de rose, couleur de rose, M. L. 7379; *rosārius*, subst. n. *rosārium* « roseraie », m.

*rosārius*, *ροδοπώλης* (Gloss.); et \**rosāriolum*, M. L. 7377; *rosāriēs*, CIL VI 30707; *rosāceus*; subst. n. *rosāceum* « huile de roses »; *rosālis*, dans *rosālēs escae*; *Rosālia*, -ium « fête des Roses », M. L. 7376; *rosāns*, -tis; *rosātus*; subst. *rosātum* (n.; scil. *uinum*) = *ροδοπῶτόν*; *rosātiō*; *rosētum*, synonyme de *rosārium*, irl. *rostan*; *rosa Graeca* : *λυχίς ἢ ροδοδάφνη* (Gloss.); *rhosa* « pomme rosat » (Ed. Diod.). Cf. aussi, sans doute, *rosina*, plante inconnue, Vég. 3, 13, 4. Au grec, le latin a emprunté *rhododendron*, déformé tardivement en *lorandrum*, Isid., Or. 17, 7, 54; cf. *rodandrum*, *ροδοδάφνη* (Gloss.); v. M. Niedermann, *Contrib. à la crit. et à l'expl. des gl. lat.*, p. 41. M. L. 7290.

Il y a manifestement un rapport avec gr. *ρῥόδον* (depuis Homère), *ρῥόδα* « buisson de roses », et le mot iranien \**wrd-* représenté par pers. *gul* et par l'emprunt arm. *vard* qui désignent la même fleur. Une origine indo-européenne est exclue; rien n'indique un emprunt du latin au grec. Emprunt à une civilisation méditerranéenne où la plante aura été cultivée (cf. *lilium*, *uiola*, etc.); peut-être sémitique, cf. Mayrhofer, *Symb. Hrosny*, 74 sqq. Si le mot est passé par l'étrusque, le maintien de s ne surprendrait pas; mais le sens des mots étrusques *ruze*, *rusi* est inconnu.

**rōstrum** : v. *rōdō*.

**rota**, -ae f. : roue (de char, de potier; roue hydraulique, roue de supplice); poisson de mer indéterminé. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7387.

Dérivés et composés : *rotā*, -ās : faire tourner (inuité dans la prose classique) et ses dérivés; fr. *rouer* et *ródor*? V. B. W. s. u.); M. L. 7388, et \**corrotō*, 2258; *rotundus* (et par assimilation *rutundus*, cf. Non. 60, 8; pour la forme, cf. *sequor*, *secundus*) : en forme de roue, rond; par suite « bien tourné » (en parlant du discours). Panroman, M. L. 7400 (les formes romanes supposent \**retundus*, cf. B. W. *rond*; M. L. *Einf.*<sup>3</sup>, p. 159); *rotundula* f. « emplâtre » (tardif); *rotundiās*; *rotundō*, -ās : arrondir (\**rotundiāre* dans les langues romanes, B. W. *rogner*, M. L. 7399) et *corrotundō* : façonner en arrondissant; *rotula* (et *rotulus* m. dans Calpurnius, ce dernier seul a passé dans les langues romanes, fr. *role*, B. W. s. u.; M. L. 7397) : petite roue.† De là, en latin vulgaire, \**rotulāre*, M. L. 7396, et \**corrotulāre*, M. L. 2260 (britt. *crehyllus*?); *rotella* (Aug., Gl.), M. L. 7389, B. W. *rouelle*; britt. *rodell*. Autres dérivés tardifs : *rotābilis*, -bundus; *rotālis*, -rium, -tium, -bula (= τροχαίη).

A basse époque apparaît le composé *birotus* (Cod. Theod., Non.), souvent substantivé sous la forme *birotum* n. ou *birota* f. : voiture à deux roues, d'où *birotium* (attesté dans les gloses sous la forme *birodium*, CGL IV 488, 54 et Not. Tir. 112, 63), M. L. 1114, 1115 (qui note *ī*, malgré *birēmis*).

Les formes dérivées des langues romanes supposent également \**rōteus*, \**rōteclāre*, \**rōtictnus*, \**rōtictulāre* (B. W. *éailler*), \**corrotāre*, \**corrotēolare*, \**corrotūlare*; cf. M. L. s. u.

La notion de « roue » s'exprime par des substantifs appartenant à des racines signifiant « circuler, courir »; c'est ainsi que le grec a τροχός en face de τροχῶ (cf. *currus* et *currō*). Il y a, pour « roue », deux groupes de

formes en indo-européen, l'un de \**k<sup>w</sup>el-* « circuler » (v. lat. *colō*), d'où l'on a v. pruss. *kēlan* (et sl. *kolo*), v. isl. *huel* à côté de skr. *cakrah*, gr. *κόλος*, etc., l'autre de la racine de lit. *riūt*, *risti* « rouler » et de v. irl. *rethid* « il court », -*riūh* « il a couru » (v. irl. *furrāih* « il a secouru » = m. gall. *gwarawt*), *roihes* (causatif) « qui pousse ». En indo-iranien, où la notion de « roue » est exprimée par la racine \**k<sup>w</sup>el-*, le substantif thématique skr. *rāhaḥ* = av. *raθō* désigne le « char »; il figure dans le composé qui désigne le « guerrier »: skr. *raṭheśthāh* = av. *raβaēstā* (littéralement « qui se tient sur un char de guerre ») et ceci montre l'importance du mot. Le mot est ignoré du slave, de l'arménien et du grec. Mais, du balkanique à l'italo-celtique, on le retrouve avec le sens de « roue »: lit. *rūtas* « roue, cercle » et pl. *ratāi* « char », v. h. a. *rad* (neutre; mot propre au groupe allemand; les autres groupes germaniques ont des formes de la racine \**k<sup>w</sup>el-*), irl. *roth* (masculin); la forme allemande *rad* est neutre comme v. isl. *huel* et v. pruss. *kēlan*, mais a le vocalisme *o* du thème masculin, attesté par l'irlandais). La forme lat. *rota*, du type de *toga*, ne se trouve hors du latin que dans gall. *rhōd*, féminin. Le mot latin d'origine gauloise *petrorritum* « char à quatre roues », ne donne pas le droit de poser un gaul. \**rito-*; car, dans un emprunt ancien, lat. *i* à cette place peut reposer sur une voyelle brève quelconque, *o* ou *e*, aussi bien que *i*. On notera les formations du diminutif lat. *rotula*, qui a de l'importance en roman, cf. lit. *ratēlis* « petite roue », et du composé, lat. *birotus*, cf. lit. *doirotis* « à deux roues ». — L'adjectif *rotundus* doit être lié à une forme verbale, du type de irl. *rethim*, non conservée à date historique et devrait son *o* à *rota*; toutefois, le *rotundus* que supposent les formes romanes ne doit pas être ancien et résulte d'une dissimilation secondaire; cf. *seror* en face de *soror*, etc.]

**rotta**, -ae f. : sorte de poisson (Polem. Silv.); gardon ou rotengle. Différent de *rota* qu'on lit dans Plin. Cel. tique? M. L. 7395.

<sup>1</sup>o **rubër**, -bra, -brum : rouge. Ancien, classique. M. L. 7405 a.

<sup>2</sup>o **rubēō**, -ēs : être rouge; *rubescō* et *erubescō*, *erubescendus*, *irrubescō* (St., Sol.) : rougir (le premier de meuré dans quelques formes romanes, M. L. 7406); **rubor**, -ōris m. : rougeur; en particulier « rouge du visage amené par la honte ou la pudeur »; puis la « honte » elle-même, M. L. 7413, et tardif : *rubōrātus*; *rubidus* (Suét., Vit. 172, *facies rubida plerumque ex uinulentia*; cf. Gell. 2, 26, 14); *rubēdō* f. (tardif); *rubicundus* (-cōsus, Dynam.; -culus, Juv.); *rubicus*, qui a supplanté *rubër* dans les langues romanes, B. W. rouge; M. L. 7408; *rubia*, -ae f. : garance (Vitr.), M. L. 7409; *rubellus*, -a, -um, et *rubellius*, d'où *rubellio* : ἐπιπέθη καὶ ἰὸς αἰθέρου [Gloss.] et *rubellio* : poisson indéterminé [rouget?], M. L. 7402; *rubellulus*, tous deux d'époque impériale; *rubell(i)ānus* (Col., -ae uītes); *rubefaciō* (Ov., Sil.); *rūbrāns* (poét., tardif). Les langues romanes supposent encore des adjectifs *rubēns* (cf. v. fr. *roent*), \**rubēolus*, \**rubicinus*, \**rubicalus* (fr. *rouille*), \**rubinus*, qui étaient surtout usités dans la langue des éleveurs, cf. M. L. s. u.; *rubio*, -ās (tardif). La même racine a fourni aussi des noms propres : *Rubrius*, osq. *Rufriis*, pél. *Rufries*; *Rubrēnsis lacus*, *Rubicō*, etc.

**rūbrica**, -ae f. (sc. *terra*; scandé *rūbrica* dans Pl., Truc. 294, Hor., Perse; cf. *rūbidus*), proprement féminin substantivé d'un adjectif *rūbricus*, avec même suffixe que dans *pudicus*, *mendicūs*: terre rouge, ocre rouge qui servait notamment à écrire les titres ou articles des lois d'État et peut-être la loi tout entière, tandis que les décisions des tribunaux ou les édits du préteur étaient écrits sur un fond blanc (*album*). *Rūbrica* a désigné par là une rubrique, titre de loi, et ensuite la loi elle-même; cf. Quint. 12, 3, 11, *se ad album ac rubricas transtulerunt*.

Dérivés : *rūbricātus* (Pétr.), d'où *rūbricō*, -ās (Ven. Fort.); *rūbricōsus* (Caton, etc., langue rustique).

Cf. aussi *rubus*; *rubēta*. A *rubër* s'apparentent *rōbus*, *Rōbigō*, *rōbur*, *rūfus*, *russus*, et sans doute *rutilus*.

Pour « rouge », l'italique a hérité de deux mots : \**rudhro-* et \**reudho-*. L'ombrien offre l'un et l'autre avec une même valeur : apruf rufru, purka rufra, I b 24-27 = abrof... rofu, porca... rofa, VII A 3-6. En latin, *rubër* est le mot romain et *rōbus*, *rūfus* ont des caractères dialectaux, l'un, *o* pour *ou* et l'autre, *f* inter-vocalique.

Lat. *rubër* répond à gr. ἐρυθρός, v. sl. *rūdri* « rouge », v. isl. *rōdra* « sang »; cf. skr. *rudhirāḥ* « rouge », *rudhirām* « sang ».

Les formes du type dialectal *rōbus* et *rūfus* supposent une diphtongue radicale. Le vocalisme des adjectifs étant en *e*, on attend \**reudho-*, que suppose, en effet, v. isl. *rōdr*, v. angl. *rēod* « rouge »; mais got. *raups* et serbe *rūd* supposent \**roudho-*, qui doit s'expliquer par l'influence de substantifs tels que v. isl. *rauðā* « couleur rouge », lit. *rauda* (même sens). Les formes celtiques (irl. *ruadh*, gall. *rhuadh*), balkaniques (lit. *rauðas*, en parlant de chevaux) et italiennes ne permettent pas de discerner une origine *eu* d'une origine *ou*.

La racine fournit aussi des formes verbales comme gr. ἐρυθόω et v. isl. *riōða* « rougir ». Le latin n'a que la forme en -*e* : *rubēre*; cf. v. h. a. *rotēn* et v. sl. *rūdti* « devenir rouge ».

*Rubus* est pareil à lit. *rūdas* « brun rouge ».

*Russus* diffère de sl. *rusū* « roux » par ceci que l'u slave repose sur un ancien \**ou*. V. h. a. *rost* « rouille » suppose \**rudhs-to-*, et le lituanien a *raūsvas*, *rūsvas* « rougeâtre ».

**rubēta**, -ae f. : sorte de grenouille venimeuse (Prop., Juv., Plin.). Accolé comme épithète à *rāna* : *rānae rubētae*. Sans doute de *rubus*.

**rūbidus**, -a, -um (*ū* attesté par le mètre dans Plt., St. 230, *robiginosam strigilim, ampullam rubidam*, et Cas. 310, *atque ibi torreo me pro pane rubido*) : sens obscur; les anciens semblent le rapprocher de *rubër* *rubēō*, malgré la quantité de l'u; cf. P. F. 318, 20, qui cite Plaute. D'autre part, on a vu s. u. *rubër* que *rūbidus*, dans Suétone, ne peut avoir d'autre sens que « rouge »; et Aulu-Gelle 2, 26, 14 définit *rubidus*... *rufus atrior et nigrore multo iniustus*. Y a-t-il eu confusion de deux adjectifs distincts? Ou faut-il rattacher *rūbidus* à *rōbus*, avec variation dialectale *ō/ū*? V. *rūbrica*.

**rubus**, -i m. (fém. dans Prud., Cath. 5, 31) : « ronce » et « mûre sauvage » (*mora*); plus rarement « framboisier, framboise ». M. L. 7414. Irl. *rub*.

Dérivés : *rubeus*, -a, -um; *rubēta*, -ōrum n. pl. (singulier non attesté dans les textes, mais demeuré dans les langues romanes, M. L. 7407 : it. *rovetto* à côté de lomb. *roveda*) : buissons de ronces (cf. *dūmus*, *dūmētum*).

V. *rubër* et *rūtēta*.

**ruçilla** : lappa canaria (étrusque?; v. Ps.-Ap. 31, 28 n.).

**ructō**, **ructus** : v. \**rūgō*.

**rūdectus** : v. *rūdus*.

**rudēns**, -entis m. et f. : câble. Les anciens le rattachaient à *rudō*; cf. Fest. 322, 10, *rudentes, restes nauticae et asini cum uocem mittunt*, sans doute en vertu d'une étymologie populaire qui a pu agir sur le sens du mot (ainsi *rudentium sibilus* chez Pacuvius). Plaute, Ru. 1015, scande *rudentem* avec *ū*; Virgile, au contraire, écrit *stridorque rudentum*, Ae. 1, 87, d'accord avec Lucrèce, Catulle, Ovide (cf. *rūdō*). Sans doute emprunté, comme la plupart des termes nautiques. M. L. 7417 b.

**rudis**, -e : grossier, brut. Au sens moral, « non dégrossi (opposé à *politus*, cf. Plt., Poe. 189), inexpérimenté, inculte, ignorant, novice ». Souvent joint à un génitif : *rudis rei militaris* (cf. *peritus*). Ancien, usuel et classique. M. L. 7420 et aussi \**rudiūs*, 7421.

Dérivés : *rudiās* (à peine attesté; un exemple dans Apulée); *rudimentum* (non attesté avant l'époque impériale; a appartenu d'abord à la langue militaire, qui l'a formé de *rudis* d'après *elementum*) « rudiment »; *rudiārius* : -i *dicuntur qui saga noua poliunt*, Fest. 322, 8.

Composé : *erudiō*, -is « dégrossir »; au sens moral, « former, instruire »; *eruditus*, -itiō, -tor (tardif), -bilis; et *inruditus* (depuis Cicéron, d'après ἀπαρθευτός); *inruditiō* (Vulg., Gloss.).

V. *rūdus*. La graphie *erōdita*, CIL I<sup>2</sup> 1214, est un faux archaïsme et ne prouve pas l'existence d'un ancien \**rod-*.

**rudis**, -is f. : baguette; particulièrement « fleuret du gladiateur »; cf. *prima, secunda, summa rudis*. Ancien (Caton), technique.

Dérivés : *rudicula* : baguette, spatule (cf. \**rudica*, M. L. 7419); *rudiārius* : gladiateur qui a reçu du préteur une baguette, symbole du congé qui lui était accordé; cf. Hor., Ep. 1, 1, 2.

Terme technique sans étymologie connue.

**rūdō** (*rūdō*, Ov., Vg.; *rūdō* dans Perse 3, 9, forme conservée en provençal; cf. M. L. 7418, *rūdēre*), -is, -iū (Apul.), -iūm, -ere : crier, braire, grogner. Se dit de toute espèce de cris d'animaux, spécialement de l'âne; s'est ensuite appliqué à l'homme; cf. Lucil. 261 : *haec inquam, rudet et rostris atque heku* *litabit*. De là, dans Apulée, *rudor*, *rūdītus*.

La variation de quantité de l'u représente une alternance ancienne *eu/ū*; il s'agit d'un ancien présent athématique de racine dissyllabique : véd. *rodūi* « il gémit », 3<sup>e</sup> plur. *rudanti*. Lit. *rūdmi* « je gémis » suppose un ancien \**rōda-*; vocalisme *e* dans v. angl. *reotan* « pousser des plaintes ». V. sl. *rydati* « θρηγεῖν, κλατεῖν » est

un itératif. Le substantif lit. *raudā* (acc. *raudāq*) signifie « plainte, gémissement ». Pour la forme *rūdītus*, cf. le type *petō* : *petītus*. V. *rugiō*, *rumor*.

**rūdus**, -eris n. : gravois, plâtras, décombres; menus moellons pour pavé en blocage; sorte de marne employée comme engrais (Col. 10, 8, 1). Terme technique. M. L. 7422.

Dérivés : *rūderō*, -ās : couvrir de gravois, faire un lit de blocage (Plin., Vitr.), et *erūderō*, *rūderārius* (*r. cribrum*, Apul.); *rūderātiō*. Il faut y rattacher l'adjectif *rūdecus* « couvert de gravois, pierreux », qu'emploie Caton, Agr. 34, 2; 35, 1; pour la formation, cf. *dūmectum*.

Ce substantif est un ancien \**-d-* (et non \**-dh-*), ainsi que l'adjectif *rudis*, qui s'en laisse bien rapprocher par le sens; noter *aes rude*. Mais ceci ne fournit pour ce groupe aucune étymologie. — Le mot *raudus* (*rōdus*), lui-même peu clair, n'a pu être approché que par l'étymologie populaire. Il y a eu tendance à confondre *raudus* et *rūdus*, comme le montre la glose : *rudus* : βῶλος, χῶμα καὶ χαλκός ἀνεργάτος καὶ γῆς σαρός,

**rūfus**, -a, -um : « rouge » et « roux ».

Dérivés : *rūfulus* : tirant sur le roux (Plt. et Plin.); *rūfō*, -ās : rougir, roussir (transitif); *rūfescō*, -is (absolu), tous deux dans Plin. Souvent utilisé comme surnom; de là : *Rufuli appellabantur tribuni militum a consule facti, non a populo : de eorum iure quod Rutilius Rufus legem tulerit, Rufuli, ac post Rutilii uocati*, P. F. 317, 8. Le nom du loup-cervier *rūfius* est donné comme gaulois par Plin., N. H. 8, 70.

L'f intervocalique dénonce le mot comme dialectal; et, en effet, en latin, le mot est rare, de couleur populaire ou technique, et ne se trouve pas dans la prose classique. N'est conservé que dans un seul dialecte italien; cf. M. L. 7425. Le nom des *Rūtili* sans rapport avec *Rūfili*, est sans doute étrusque; v. Schulze, *Lat. Eigen.*, p. 581<sup>3</sup>.

V. *rubër* et le doublet *rōbus*, aussi dialectal.

**rūga**, -ae f. (usité surtout au pluriel) : ride(s); pli(s) : *sulcare cutem rugis*, Ov. M. 3, 276. Ancien (le dénominateur *rūgō* est déjà dans Plt.), classique. Les langues romanes attestent aussi le sens de « rue »; cf. *ruga* : *rima uel similitula* (lire *semītula*), Gloss. et M. L. 7426; B. W. s. u. Panroman, sauf roumain.

Dérivés et composés : *rūgō*, -ās [se] rider, faire des plis »; *rūgōsus* « ridé » et « rugueux »; *rūgatiō*; *rūgōsitās*; *rūginōsus*, tous tardifs; et sans doute *rūgidus*, cf. CGL s. u. et M. L. 7427; *corrūgō*, -ās, M. L. 2260 a, d'où *corrūgus* : ridé, plissé, froncé (se dit d'un vêtement); *erūgō* : enlever les rides (Plin.); *irrugō*, M. L. 4547 a.

Cf. aussi M. L. 7430, \**rūgula*.

Aucune étymologie claire. Toutefois, à cause de la concordance précise du sens, on hésite à écarter tout à fait lit. *raūkas* « ride », *runkū*, *rūkti* « se rider », *raukūi*, *raūkti* « rider », qui indiqueraient une forme athématique à *k* alternant avec *g*, fait courant.

V. *runcō*.

**rugiō**, -is, -ire : rugir; être enroué. Dérivé : *rugiūsus*, -ūs m. : rugissement (et fr. *rut*, v. B. W. s. u.); enroué-

ment (= βρωχός). Attesté surtout à basse époque. La quantité de l'u est mal attestée en latin; l'auteur du Carmen Philomelae le fait bref, mais Quicherat, dans son Thesaurus, note : *de quantitate primae syllabae nihil affirmare ausim*; cf. Niedermann, Mél. de Saussure, p. 46, et les formes romanes supposent *rūgīre, rūgītus*, M. L. 7428, 7429. L'hypothèse d'une influence analogique de *mūgīre* (Kunst, Glotta, 1925, 109-112) est inutile. Panroman.

Cf. *rūmor, runcō* (et *rūgō*?).

Mots semblables — mais non pas nécessairement apparentés — dans m. irl. *rucht* « cri, hurlement », gr. ἐρυγόντα « mugissant » (et ὀρυγή, etc.) et v. sl. *rūzati* « hennir ». Le grec a aussi βρωχ. Un élément *ru-*, susceptible d'être diversement élargi, a servi à désigner des bruits produits par des animaux. V. le suivant et *rudō*.

\***rūgō, -is, -ero** : roter. Le verbe simple n'est pas attesté et ne figure que dans le composé *ērūgō*. Celui-ci est lui-même rare, en dehors du participe *eructus* (-m *uinum* « vin aigri », Gell. 11, 7, 3) et de la glose de P. F. 73, 8, *erugere semel factum significat quod eructare saepius*. De \**rūgō* subsiste le substantif verbal *rūctus, -ūs m.* « rot », ancien, usuel; panroman (sauf roumain), où il semble avoir été déformé en *ruptus*, qui figure dans la traduction latine d'Oribase, M. L. 7417 et B. W. s. u.; cf. *eruptō* (-tuō) dans Thes. V 2, 825, 44 sqq.; v. Ernout, Philologica II, 229 sqq. \**Rūgō, ērūgō* ont été remplacés par les intensifs *rūctō, -ās* (et *rūctor*), M. L. 7416; *ērūctō*. De *rūctō* : *rūctātor, -trix*, etc., tous d'époque impériale. De *rūctus* dérivent *rūctū, -ās* (Solin), *rūctūsus*, et *eructū* (-tuor) depuis l'Italia. La scansion *ērūctō* dans Vg., Ae. 3, 632, *immensus, santem eructans et frusta cruento*, prouve que l'ē de *ērūgō* est long et représente le préverbe *ē-* de *ex-*. Il n'a donc rien de commun avec l'ē de *ēpūyōma*, qui est prothétique. Le composé *exērūgō*, que Vahlen attribue à Ennius, A. 379, est imaginaire; il faut lire, avec anastrophe de la préposition, *contempsit fontes quibus ex erugit aquae uis*, où est à noter l'emploi absolu du verbe au sens de « s'échapper bruyamment » (cf. *rugio*).

La racine indo-européenne signifiait « roter, avoir des renvois » fournissait un présent radical athématique que conserve lit. *riaugmi* (de \**rēug-*). Mais pareille forme n'a, en général, pas subsisté; elle a été remplacée par des types divers, ainsi lit. *rūgiu, rūgti* et *atsirūgstu, atsirūgti* à côté de *riaugmi, riugēti*, et il y a aussi l'itératif lette *raugātīlēs*. Le slave n'a que l'itératif : russe *rygāt'*, etc. L'arménien n'a aussi qu'une forme dérivée en *ā* : *orcam* (de \**orūcam*). Le grec a, comme il arrive souvent, la forme thématique : *ēpūyōma*, et aussi *ēpūyōgāna*. Le latin a de même *ērūgō* (avec préverbe pour donner à la forme l'aspect « déterminé »). Mais le sens de la racine appelle des formes expressives, d'où la tendance à généraliser *rūctāre*. En face de m. h. a. *ie-rücken* « ruminer », le vieil anglais a de même la forme expressive *roccetan* (de \**rūkatjan*). En indo-iranien, on ne signale que le persan *rōy* et, avec préverbe, *ā-rōy*, substantif verbal supposant un verbe non conservé. Le celt. *ruchd* provient sans doute du latin.

V. *rugio*.

**rūna** : v. *ruō*.

**rullus, -a, -um** (Gloss.) : glosé *mendicus*; *rulla* : *χωρχή, ἀρροχός*. Non attesté dans les textes; sans doute identique au cognomen *Rullus*.

**ruma, -ae et rumis, -is** (cf. Plin., N. H. 15, 77; Fest. 402, 1) f. : mamelle d'un animal, pis. Mot archaïque, déjà désuet au temps de Varron, cf. R. R. II, 20; 2, 11, 5. Même double forme que dans *būra* et *būris*, accusatif *rumis* dans Pline. Selon M. Niedermann, *rumis* serait la forme ancienne; *ruma* serait dû à l'influence de *mamma*. La quantité de l'u n'est pas attestée directement dans ce mot; mais la voyelle devait être brève, si l'on en juge d'après le composé dénommatif *irrūmō, -ās* « donner à téter, faire sucer » (v. ce mot), dont la scansion est sûre (cf. Catul. 16, 1; 28, 10, etc.), qu'il est impossible de séparer de *ruma*. Mais les Latins ont tendu à rapprocher *ruma* de *rūmen*, ce qui a amené des confusions de sens et de quantité : v. le suivant.

De *ruma* « pis » dérivent le dénommatif *rūmō, -ās*, conservé seulement dans Festus, P. F. 333, 8 (et 339, 4), où, du reste, il est confondu avec *rūmināre* et donné comme un dérivé de *rūmen*, et ses composés *inrūmō* et *subrūmō, -ās*, celui-ci employé par Colum. 7, 4, 3; 12, 3, 9, et glosé par Festus 400, 34 sqq., qui l'explique indifféremment par *rumis* et par *rūmen* : *subrumari dicitur haedi cum ad mammam admoventur, quia ea (<rum>is uocabatur, uel quia <e> rumine trahunt lacte sugentes*. — De Festus provient la glose *rumat* : *ἐμπρωματίει*. *A subrūmō* correspond un adjectif *subrumus* (*subrimus* dans F. 332, 12) « encore à la mamelle » : *subrumi agni*, Varr., R. R. 2, 11, 5 et 2, 41, 20.

*rumigō, -ās* (tardif; Apul. 4, 22; Gargil. Mart., Cur. boum. 15) : se rattache mieux par la forme à *rumis* qu'à *rūmen*. Dans Apulée, du reste : *tunc uentri tam profundo seruiens iam ferme tertium qualum rumigabam*, le sens de « ruminer » ne convient guère; M. Vallette traduit « j'expédiais déjà une troisième corbeille », c'est-à-dire « j'avais ». Cf., toutefois, v. fr. *runquier, ronger*, terme de vénerie; v. B. W. sous *ronger*.

**rūmen, -inis n.** (et *rūma, -ae f.*, *ex coniect.* dans Arn. 7, 24 et 25; et dans Serv., Aen. 6, 54, par suite de la confusion qui s'est produite entre *ruma* et *rūmen*) : premier estomac des ruminants, gosier, panse : *rumen est pars colli, quae esca devoratur, unde rumare dicebatur quod nunc ruminare*, F. 332, 15 et P. F. 333, 8; Non. 18, 11 : *rumen dicitur locus in uentre quo cibis sumitur et unde redditur : unde et ruminare dicitur*. Pomponius *Prostibulo* (152) : *Ego rumorem parui facio, dum sū rumen qui impleam*. Mot rare, qui n'est guère attesté que dans les gloses.

Dérivés : *rūminor, -āris* et *rūminō* (époque impériale) : ruminer; et par suite « répéter, remâcher » (au sens figuré); *rūminātiō, -tor* (tardif); *rūminādis* (Cocruncianus ap. Plin. 8, 206 : *-es hostiae*, qui semble en faire un dérivé de *rumis*).

Les Latins ont rattaché pour le sens à *rumis* : *Rūminus*, épithète de Jupiter nourricier (Aug., Ciu. D. 7, 11); *Rūmina* : déesse de l'allaitement, cf. Varr. ap. Non. 167, 24 sqq.; *Rūminādis ficus* : le figuier sous lequel Rémus et Romulus passaient pour avoir été allaités par la louve, cf. Varr. ap. F. 332, 8; qu'Ovide, F. 2,

412, *metri causā, appelle Rūmina ficus*, en opposition à *Rōmula ficus* !

La confusion qui s'est produite en latin entre *rumis* et *rūmen* a son écho dans les langues romanes, où sont demeurés avec le sens de « ruminer » : *rūmāre* (rare, dans quelques dialectes italiens), M. L. 7437; *rūmigāre*, panroman, M. L. 7440; *rūmināre*, assez bien représenté, lui aussi, M. L. 7440 a. Il n'y a aucun représentant ni de *rumis*, ni de *rūmen*, remplacés par d'autres mots : *mamma, mamilla, pectus, panter*, qui ont donné en français : *maman, mamelle, pis, panse*. Sur la spécialisation de *pis* « mamelle », v. M. L. 6335 et B. W. s. u.

On ne peut déterminer ni si *rumis* et *rūmen* appartiennent à un même groupe original, ni de quoi ce groupe se laisserait rapprocher; supposer un élément commun \**rū-* (avec une alternance brève/longue, comme dans *sūs*) ne mène à aucun rapprochement précis (*rūgō* n'irait qu'avec *rūmen*); et les sens initiaux des deux mots sont très différents. La variation *rumis/ruma* semble indiquer un mot dialectal.

**rumex, -icis c.** (*rumica*, tardif; cf. *felica*) : 1° oseille ou patience (*ἀνάσθων τὸ λάρναρον*); 2° *genus teli simile spari Gallici*, P. F. 331, 1, ainsi nommé par la ressemblance de son fer avec la feuille de l'oseille (rare dans ce sens : Lucil., Gell.).

Diminutif : *rumicula* : rhubarbe de montagne, patience des Alpes (Diosc.; var. *rumicaster, rumigastrum*).

*Rumex* a dû désigner aussi la ronce, comme on le voit par les gloses du type *rūbo* id est *rumica* et par les dérivés romans; v. B. W. *ronce*, et M. L. 7439, 2.

Sans étymologie; mais forme en *-ex*, comme dans beaucoup de noms de plantes.

**rumica** : *κόκκος* (Gloss.). Inexpliqué.

**rūmor, -ōris m.** : bruit, rumeur publique. S'emploie au singulier comme au pluriel. Ancien, classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7441. — Mot isolé; les rares dérivés ou composés sont archaïques et de création artificielle et n'ont pas survécu. L'abrégé de Festus, P. F. 9, 7, a conservé *adrumaui, rumorem feci... quod uerbum quidam a rumine, i. e. parte gutturis putant deduci*. Le composé suppose un simple \**rūmō* (fait sur *rūmor*, d'après *clāmō, clāmcr*), dont le fréquentatif *rūmō* est attesté également par P. F. 333, 2 : *rumitant, rumigerantur, Naeuius* (B. P. 70) : « *simul alius aliunde rumitant inter sese* ». On cite encore : *rūmusculi, -ōrum* (Cic., Clu. 105), qui semble supposer un doublet neutre \**rūmōs*, à moins que ce ne soit une création analogique d'après *arbōs* (-or), *arbuscula*; *rūmiferō* (Plt., Amp. 688, avec haplogie, d'après *uociferō[r]*); *rūmificō*; *rūmigerō* (Plt.), d'où *rūmigerulus* (glosé *θρυλήτης*), *-geratiō*.

Seul représentant clair en latin de la racine attestée par skr. *rūti* (3<sup>e</sup> plur. *ruvānti*) et, avec passage au type thématique, *ruvāti* « il crie » (aussi *ruvati*), v. sl. *rovo, rjuti* « crier » (avec des arrangements, *rovo* d'une part, *ru* de l'autre). Le grec a *ὀ-βρωμα* « je hurle », où *o-* n'est pas clair. — Le groupe de \**reu-* apparaît avec des élargissements divers; v. lat. *rugio*.

**rumpia, -ae f.** : épée, sabre. Emprunt ancien et fait par voie orale au gr. *ρομφαία*, déjà dans Ennius, A. 390 V<sup>2</sup>. Cf. Aulu-Gelle, qui donne ce mot comme thrace (10, 25, 2); T.-L. 21, 39, 11.

**rumpō, -is, rūpī** (sur un futur archaïque *rupsi*, v. Festus, cité s. u. *tālō*, et *dērumpō*), **ruptum, rumpere** : briser avec force, rompre (souvent avec une idée accessoire d'arrachement, d'éclatement : *r. inflatas uesiculas*, Cic., Diu. 2, 14, 33; *r. pectora iremitu*, Lucr. 3, 297, d'où *sē rumpere* ou *rumpī*). Usité de tout temps. Le simple n'est attesté qu'au sens transitif; mais il a dû s'employer au sens absolu, comme les composés *ērumpō* « s'élaner hors (en brisant les obstacles), faire une sortie, une trouée »; *irrupō, prōrumpō*. *Rumpō* s'emploie au sens physique comme au sens moral : *r. membrum* comme *r. foedera, fidem, silentium*, etc. *Rumpere uiam* « forcer le passage, se frayer une route », d'où *rūpta* [uia], qui est à l'origine du fr. *route*, M. L. 7452, et irl. *rōt*; cf. le sens de *rūptor, rūptūra* pris dans les dialectes romans où le mot est représenté, M. L. 7454, 7455, et les confusions entre *ruptus* et *rūctus*. *Rūmpō* est panroman, M. L. 7442; mais il a subi la concurrence des prototypes de « casser » ou « briser ».

Formes sans infixe nasal : 1° *rūpēs, -is f.* (*rūpa* dans Apul.) : roche; *rupes deruptaque saza*, Lucr. 6, 539; précipice (cf. Hor., Ep. 1, 20, 15; 2, 2, 135), M. L. 7451. De là *rūpicapra f.* « chèvre de rocher, chamois »; \**disrūpāre*, M. L. 2687.

*rupez, -icis m.* : bloc de pierre; d'où « balourd, lourdaud »; *rupicō, -ōnis* (Apul.); *rupina* : rocher (Apul.).

Cf. aussi *rupitiā*, conservé dans Fest. 320, 23 : *rupitiā... XII* (8, 2) *significat damnum dederit; praerupium* (Apul., Tert., Serv.) n. : escarpement.

*rumentum* : *abruptio*. Terme de la langue augurale d'après Fest. 332, 17.

2° Dérivés en *rupt* :

*rūptiō* (Dig., Mul. Chir.) f. : effraction, rupture; *rūptor* (époque impériale), M. L. 7454; *rūptūra* (tardif et rare; Gell., Vég.), M. L. 7455, fr. *roture*, v. B. W. s. u.; \**ruptiāre*, M. L. 7453.

*irruptus* (Hor., Od. 1, 13, 18) = *ἀρρεκτος* et *inabruptus* (Stace).

Composés de *rumpō* : *abrupmō* : détacher en brisant, déchirer (sens physique et moral); rompre brusquement (a. *sermōnem*), interrompre; *abruptus, -a, -um*; *abruptiō* (Cic.).

*corrumpō* : a dû signifier d'abord « faire crever ». S'est étendu ensuite à tout ce qui est susceptible de se gâter ou de se corrompre, sans que l'idée de « briser, rompre » ait été envisagée, cf. Cés., B. G. 7, 55, 8, *relicuum (frumentum) flumine atque incendio corruerunt*, et s'est employé aussi au sens moral (cf. *corruptiō, corruptor, corruptiōla, incorruptus* (classique) et les formes tardives *incorruptiō, -iēla, -iūbilis, -iūuus, -iōrius* de la langue de l'Église = *ἀφθορος, ἀφθορία*); le sens de « mettre en pièces » étant réservé à *confringō*. Les formes romanes supposent un dérivé \**corruptiāre*, M. L. 2261; B. W. sous *courroucer*; cf. M. L. 2262, \**corruptum*, d'où irl. *corpe*.

\**dērumpō* attesté dans le Gloss. de Placide, CGL V 61, 23 : *derupsit : dispersit*, mais qu'il faut sans doute lire *dērumpō*.

*dēruptus* : escarpé, à pic, M. L. 2587.

*dīrumpō* : mettre en pièces; écarteler; déchirer (sens physique et moral), M. L. 2649 a.

*ērumpō* : transitif « faire sortir en éclatant ou en

brisant » (rare); *sē ērumpere* « se précipiter hors de »; usité surtout au sens absolu; dans la langue militaire, « faire une sortie, forcer une ligne »; *ēruptiō*; *ēruptiō*, -ās (Tert.).

*interrumpō* : couper en brisant : *i. pontem, uiam, actem*; et au figuré *i. sermōnem*; *intrumpō* (*ir-*) : se précipiter dans, foncer sur, forcer l'entrée de; *praerumpō* : briser, rompre par devant; usité surtout au participe *praeruptus*, synonyme de *abruptus*, *abscissus*; *prōrumpō* : transitif et absolu (« se pousser avec violence en avant; faire jaillir, jaillir »); *subrumpō* (*sur-*) : faire tomber en brisant (Arn.).

Le présent à nasale infixée *rumpō* est propre au latin, comme beaucoup d'autres de ce type. Mais la racine est ancienne; l'alternance *p/b*, attestée par la coexistence en germanique de *v. isl. rjúfa*, *v. angl. rēofan* « briser, déchirer » (et got. *biraubon* « dépiler, piller ») et de got. *raupjan* « rûllev », *v. h. a. roufen* « arracher »; du reste, le sanskrit a le présent dérivé *rūpyati* « il a des tiraillements (dans le corps) »; à cause de *l*, le rapprochement avec skr. *lumpāti* « il brise » est dans des conditions particulières. Enfin, M. Rozwadowski a signalé pol. *rupić* « tirer », *rypac* « briser », serbe *rūpa* « trou ».

**rumpus**, -ī m. : sarment entrelacé dans les branches de plusieurs arbres (cf. *trādūx*), généralement dans l'*opulus*. Seul exemple dans Varr., R. R. 1, 8, 4 : *quartum est pedamentum natium eius generis, ubi ex arboribus in arboribus traductis uibus uinea fit, quos traduces quidam rumpus appellant*. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 7443, *rūmpus*. De là : *rumpōtinus*, -a, -um : qui sert à enlacer la vigne; *rumpōtinus* f. : viorne obier, ou toute espèce d'arbre support, *v. André, Lex.*; *rumpōtinum* : lieu planté de hautains. Terme technique de la culture de la vigne sans doute emprunté au gaulois; cf. Colum. V 7, 1, *est et alterum genus arbusti gallici quod uocatur rumpōtinum*. — L'*opulus* auquel s'entrelace le *rumpus* est sans doute celtique.

La formation de *rumpōtinus* paraît celtique (*v. Marstrand, Une correspondance germano-celtique*, p. 16-18, dans les *Videnskabselskabet skrifter*, II, n° 8, de 1924, Oslo, et *V. Bertoldi, Mél. Schrijnen*, p. 295 sqq.). Ceci rend peu vraisemblable l'emprunt à gr. *ρῶμπεός* (cf. Cuny, *MSL* 19, 210 sqq.). Cf., toutefois, Bertoldi, *Quest. di metodo*, 267.†

**rūna**, -ae f. : *genus teli significat. Ennius* (A. 589) : « *runata cecidit* », *i. e. proeliata*, P. F. 317, 11. Par suite, « *runa* », caractère d'écriture runique (Fort., *Carm.* 7, 18, 19). Rare, sans doute emprunté.

**runcina**, -ae f. : rabot. Emprunt au gr. *ρῦκάνη*, influencé par *runcō*. Les formes romanes remontent à *rucina*, M. L. 7445; B. W. rouanne. Irl. *ruingenn*.

Dérivés : *runcinō*, -ās (ancien, Plt., Varr.); *dērucinō* (Plt., Mi. 1142), avec le sens figuré de « escroquer, flouer, rouler »; cf. *deasciārī* (de *ascia* « hache »), Mi. 884.

**runcō**, -ās, -āui, -ātum, -āre : sarcler (Cat., Varr.); épiler. M. L. 7444.

Dérivés et composés : *runcō*, -ōnis m. : sarcloir, M. L. 7446; *runca*, -ae (Col.) « *herba quae tollitur*

*runcando* »; \**runcāgō* : fusain, M. L. 7443 a?; *runcātiō*, -tor; *Runcina* : déesse du sarclage; *runciliō*; *runculeum* : *δρῆπανος* (Gloss.); *ēruncō*, -ās, M. L. 2908; *subruncicius* (surr-) (Hyg.). Cf. aussi *dēruciant*, *depurgant*, P. F. 61, 7.

*Runcina* et *runcāre* paraissent supposer, comme *unda* et *planta*, un présent à nasale infixée non attesté à l'époque historique. La racine, qui se retrouve peut-être dans *rūga* (avec un *u* allongé) et aussi dans *arrugā* « galerie de mine », *corrugus* « canal de lavage » (si ces deux termes ne sont pas empruntés), serait celle de gr. *ῥούσσω* « je creuse, je fouille » avec hom. *καρπούχης* « enfoui en terre », mais aussi *ῥουγῆ* « action de creuser », *ῥουγῆ*, *ῥουγός* « pic de tailleur de pierre ». Le *χ* de gr. *ῥουγῆ* peut représenter -*kh-*, forme populaire de -*k-*. Le lette a *rūkūt* « fouiller, remuer (la terre) ».

**runcō** : *v. roncus*.

**rūō**, -is, **rūi**, \***rūtūm**, (mais *rūturus*), **ruere** : transitif et absolu « renverser, ruiner »; et « s'écrouler, tomber brusquement sur ». Ancien, classique, usuel. L'emploi transitif du simple apparaît comme un archaïsme qu'on trouve chez les comiques et en poésie; mais les composés ont gardé ce sens : *adruō* : amonceler (de la terre); *dēruō* : faire tomber, précipiter, conservé avec le sens affaibli de « endommager, abîmer » en logoudorien, M. L. 2586; *dīruō* : détruire; *ēruō* : tirer de; *obruō* : accabler, écraser, puis « couvrir, cacher »; et *exobruō* « effodir » (rare, tardif); \**obruicō*, M. L. 6018; *subruō* : saper, miner; *sēmīrūus* : à demi ruiné, en face de *irruō* : s'élancer sur; *prāruō* : tomber en avant (qui a aussi le sens transitif de « faire tomber en avant »); *superruō* : se ruier sur. *Ruere* est conservé qu'en logoudorien, M. L. 7423.

Dérivés : *ruēs* « chute des épis », dans *Carm. Fr. Aru.*, *neue lue rue* = *neue luem, ruem*; *ruina* : chute, et « ruine »; d'où le pluriel au sens concret, *ruinae* « ruines », M. L. 7431, britt. *rewin*; *ruinōsus*; les langues romanes ont aussi un représentant de *rūnāre*, M. L. 7432.

*rutrum* : sorte de pelle ou de bêche, *dictum quod eo harena eruitur*, P. F. 321, 3; M. L. 7473 b.

*rutellum* : râcloire avec laquelle on fait tomber le grain qui débordé d'une mesure. De *rutrum* (-*ter*) ou de \**rūtulum*, non attesté, mais que supposent certaines formes romanes, cf. M. L. 7474, et dont la forme, *ruculum* des gloses, CGL II 531, 38, n'est peut-être qu'une altération.

*rutābulum* : pelle à feu, fourgon : *est quo rustici utuntur in prouendo igne, panis coquendi gratia*; Fest. 318, 35. *Rutābulum* et \**rutābellum* sont attestés dans les langues romanes; cf. M. L. 7471-7472; B. W. sous *rāble* I.

On rattache d'ordinaire à *rūō* le participe pluriel neutre *rūta* qui figure dans l'expression asyndétique *rūta caesa*; mais la longue de *rūta*, attestée par Varron, L. L. 9, 104, ne se concilie pas avec la brève de *dirūtus*, *obrutus*, *ērūtus*, *sēmīrūtus*, attestés par le mètre, et du participe skr. *rūtah* (il n'y a pas d'exemple du participe passé de *rūō*, et le participe futur attesté est *rūtūrus*, non \**rutārus*, mais le fr. *ruer* semble supposer un fréquentatif \**rūtāre*; cf. M. L. 7473; B. W. s. u.). On a

supposé que le mot appartiendrait à une autre racine représentée par *v. sl. ryje* « je fouille », ce qui conviendrait pour le sens : *rūta caesa* désigne, en effet, les objets extraits du sol (minéraux, pierres, sable, etc.) et les objets coupés sur le sol que le vendeur se réserve; cf. Dig. 19, 1, 17 : *si ruta et caesa excipiantur in uenditione, ea placuit esse ruta, quae eruta sunt, ut harena, creta et similia; caesa ea esse, ut arbores caesas et carbones et his similia*. Mais cette racine n'est pas représentée en latin en dehors de cet exemple douteux et, d'autre part, les anciens ne séparaient pas *rūta* de *ruere*; cf. Fest. 320, 1, qui définit *ruta caesa* : *quae uenditur possessionis sui usus gratia, concidit ruendoque extrahit*. Le parfait *rūi* a été scandé anciennement *rūi*; cf. Varr., l. c. L'étymologie n'éclaircit guère. La racine \**ru-* « briser » du sanskrit est peu claire, médiocrement établie. Le groupe de *v. sl. rŭvōq*, *rŭvati* « arracher » et de *ryje*, *ryti* « creuser » a des sens différents, ainsi que lit. *rāju*, *rūti* « arracher (une plante avec une racine) ». Mais, en indo-européen, les formes *i* et *ū* en face de *i* et *ū* ne manquaient pas; M. Vendryes a marqué qu'elles ont souvent un caractère « populaire ». On rapproche aussi gr. *ῥουγῆθων* « qui fouille la terre » (?).

**rūpēs**; **rupex**; **rupina** : *v. rumpō*.

**rūrsūm**, **rūrsus**, **rūs(s)us** : *v. re-* et *uertō*.

**rūs**, **rūris** n. : campagne; par opposition à *domus* « maison » et à *urbis* « ville »; *rūs ire* « aller à la campagne »; locatif *rūrī* « à la campagne », auquel tend à se substituer l'ablatif *rūre*. Souvent employé au pluriel *rūra* « les champs, le domaine rural »; cf. gr. *ἀγρός*, *ἀγροί* de même sens. Usité surtout jusqu'au premier siècle de l'Empire. Diminutif savant : *rūsculum* (Gell.).

Le dérivé ancien de *rūs* est *rūsticus* (cf. *domesticus*) « campagnard, rustique » et, par opposition à *urbānus*, « grossier ». *Rūsticus* a fourni des dérivés et des composés *rūsticitās*, *rūsticārī* (classique), *rūsticitiō* (Cic.), -tor, *rūsticānus*, *rūsticulus*, *rūsticellus* (diminutifs familiaux), *subrūsticus*, etc. Les dérivés en *rūr-* sont plus récents, sauf *rūrō*, -ās (déjà dans Plt., Cap. 84, *dum rūrī rurant homines*, rare; *rūrōr*, Varr. ap. Non. 164, 23) et peut-être *Rūsina* (*Rūrīna*), nom d'une déesse rurale (Aug., *Ciu. D.* 4, 8); *rūrālis*, *rūrātiō*, *rūrēstris* (formé comme *terrestris*, *siluestris*, *campestris*), *arrūrābilius*, *CIL* IV 4126 (Pompéi), sont de l'époque impériale. Les composés *rūrīcola* (d'où *rūrīcolāris*, Ven. Fort. = *ἀγροῦ-κός*), *rūrīgēna* semblent dus à Ovide; *rūstīcola* est dans Ven. Fort.

*Rūsticus* seul a passé dans les langues romanes, du reste sous des formes savantes, M. L. 7468, en irl. *rūstach* et en germanique : *v. h. a. rustih*; *rūs*, sans doute à cause de son caractère monosyllabique, a été éliminé par un dérivé de *campus*. Du reste, le mot ne s'employait guère, comme *domus*, qu'aux cas ayant une valeur locale; acc. *rūs*, loc. *rūrī*, abl. *rūre*; au pluriel, seule la forme de nom. acc. *rūra* est attestée. Dépourvu, comme *domus*, de sens concret, *rūs* a été éliminé par un mot plus précis.

Les faits latins ne permettent pas de décider si *rūs* repose sur \**rewos* (cf. *aes*), et alors on l'identifiera avec *av. rawō* « espace libre » (*rawas-tarāt* désigne les animaux non domestiques, particulièrement ceux de la plaine),

ou sur \**rūs*, et alors on rapprocherait l'élément radical de got. *rums*, *v. h. a. rüm* « espace libre », etc. En tout cas, les trois mots sont apparentés. Cf. irl. *rōe*, *rōi* « espace découvert, étendue de terre ».

**rūsca**, -ae f. : écorce. Tardif (VI<sup>e</sup> siècle); mot celtique; gall. *rhisg*, etc. A donné le fr. *ruche*. V. B. W. s. u.; M. L. 7456.

**rūscus** (*ruscum*, *rustum* n. ap. F. 322, 20, *rustum ex rubus*; *ū* d'après les langues romanes), -ī f. : petit-houx, fragon épineux. M. L. 7460, 7469, *rustum*; B. W. *brusque*.

Dérivés : *rūscuus* (dans Caton, Or. 7, 8, cité par Fest. 320, 2). Un doublet \**rūsteus* est supposé par \**rūstelum*, auquel remontent certaines formes romanes, M. L. 7467; \**rūsculus* (-la), M. L. 7459 b.

*rūscārius* (-ae *falcēs*); *rūscidus* : -m *lignum, foliis spinosum uel humidum*, CGL IV 563, 50, cf. CG em. s. u. *ruscus*; *rūscō*, -ās « émonder ».

Cf. aussi \**interrūscum*, M. L. 4497. Les gloses ont de plus une forme *bruscus*, CGL III 571, 44 : *oximyrne* (= *ὄξυμυρῶνη*) i. e. *bruscus*. Il semble qu'il y ait eu confusion de *bruscum* (*brustum*), *rūscus* (*rūstum*) et peut-être aussi de \**rūscus*, mot gaulois auquel remonte le type fr. « bruyère »; cf. M. L. 7460.

La glose *rusco*, *κολαρχος κώφαρχος*, est inexplicable.

**rūspor**, -āris (*rūspō*, Tert.); *ū* d'après le témoignage de l'Italien) : *crebro quaerere*, P. F. 323, 2; fouiller, sonder.

Dérivés et composés : *rūspinat* : *χειροτρῶει*; *con-rūspor* (Plt. ap. P. F. 54, 10).

Mot de type populaire, attesté seulement chez Plaute, Accius et repris par Tertullien, Minucius Félix. Conservé dans ital. *ruspare* « gratter la terre » (se dit des poules). Sans étymologie.

**rūssus**, -a, -um : roux, rouge (Lucr., Catul. et bas-latin). M. L. 7466; néerl. *ross*.

Dérivés : *russeus* (époque impériale) : tirant sur le rouge, M. L. 7465; *rūssulus* : roussâtre; *rūsseolus* (tous deux tardifs), M. L. 7464; *rūssescō* : roussir (Enn.); *rūssātus* (*aurīga*) : cocher de la faction des Rouges.

De \**rudh-to-s* ou \**rudh-so-s*. V. *ruber*.

**rūta**, -ae f. (*rūtus* Chir.) : rue, sorte de plante amère : *r. agrestis, hortēnsis, montāna, siluātica*, etc., *v. André, Lex. Panroman* (sauf roumain). M. L. 7470. Germanique : *v. h. a. ruta*, *v. angl. rūde*. Emprunt au gr. *ῥούτῆ*? Cf. Varr., L. L. 5, 103.

Dérivés : *rūtāceus* (-m *oleum*); *rūtātus*; *rūtula* : petit morceau de rue; *rūtārius* (Inscr.); *rūtīnus* (tardif).

**rūta caesa** : *v. rūō*.

**rutābulum** : *v. rūō*.

**rutulus**, -a, -um : d'un rouge éclatant; cf. Varr., L. L. 7, 83, *auri ... rutili et inde... mulieres ualde rufae rutilae dictae*. Ancien (Plt.), usuel.

Dérivés : *rutilius*, fréquent comme cognomen, cf. Fest. 320, 4; *rutilō*, -ās; *rutilēscō* (Plin.). *Rutuli*, étrusque, est à écarter : *v. rufus*.

Même si, sur le fondement de skr. *arunāh* et *arunāh*

« rougeâtre », on admet un élément radical de type \**eru-*, \**ru-*, à côté du groupe bien établi de *ruber*, etc., la forme de *rutilus* ne sera pas éclaircie pour cela; la structure du mot reste énigmatique.

**rutrāmina** n. pl. : « gangue », CIL I<sup>2</sup> 5181 (Lex metal. Vipasc.). Mot technique, que l'on dérive de *rutrum*, mais que Niedermann, *Recueil*, p. 173, rattache à *rūdus*, -*eris*.

**rutrum** : v. *ruō*.

**rutuba**, -*ae* f. : glosé *perturbatio* par Nonius 167, 9, qui cite un passage, du reste corrompu, de Varron, *Sexagesi* 488 : *ergo tum Romae parce pureque uiuentis | uiuere † in patriam; nunc sumus in rutuba*. Se retrouve dans les Glossaires et peut-être dans Symmaque (*rutua*, Epist. 1, 14, 3?).

Sans rapport visible avec le nom d'une rivière de Ligurie, *Rutuba*, cf. Pline 3, 48, à moins de supposer quelque plaisanterie sur ce nom. Forme et sens douteux.

**sabaia**, -*ae* f. : sorte de bière. Mot illyrien, cité par Amm. 26, 8, 2 comme le dérivé *sabaiarius*. Cf. v. h. a. *saf* « Saft », rac. \**sab*?

**sabanum**, -*in* : pièce de toile (*linteum uillōsum*) servant à divers usages, torchon, serviette, peignoir. Emprunt tardif (Pallad., Vég.) au gr. *σάβανον*, qui est lui-même d'origine sémitique et signifie « tissu fait à Saban (près de Bagdad) ». Représenté en espagnol et en v. fr. *sawene*, cf. M. L. 7478; en germanique : got., v. h. a. *saban* et en v. sl. *savan* « linceul ».

**sabbatum**, -*i* n. (surtout au pl. *sabbata*; les langues romanes attestent un doublet *sambatium*, cf. M. L. 7479, et v. *sa(m)biucus*, *stra(m)bus*) : le sabbat. Emprunté à l'hébreu *sahabbat* « repos » par l'intermédiaire du gr. *σάββατα*; apparaît dès l'époque impériale (Ov., Hor., etc.); panroman; irl. *sapat*, britt. *abat*; germanique : v. h. a. *sambaztac*. Autres emprunts : *sabbatizō*, *sabbatismus*. Avec suffixe latin : *sabbatarius*. V. B. W. *samedi*.

**sabina**, -*ae* f. : sabine, plante. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 7482; v. h. a. *seuina*. Le rapprochement avec *Sabinus* « Sabin » est peut-être une étymologie populaire. Cf. *sabiucus*?

**Sabini**, -*orum* m. pl. : Sabins, ancien peuple italique dont la réunion aux Latins a contribué à former Rome. Apparenté à *Sabelli* et à *Samnium*, d'où dérivent *Samnis*, -*itis*; *samniticus*. Semble sans rapport avec *Sabus* (Silius 8, 423), dont l'*ā* fait difficulté. Cf. *Sabius*, *Sabidius*.

La forme indigène était *Safini* : osq. *Safinim* « Samnium » (cf. Solmsen, *Untersuchungen*, p. 202).†

**sabiucus** : v. *sam-*.

**sabulum**, -*i* (*sabulō*, -*ōnis* m.; formes syncopées *sabulum*, *sablō* dans Venant. Fort. et dans les gloses) n. : sable; et spécialement « gros sable, gravier ». Attesté depuis Varron; technique. V. B. W. s. u.

Dérivés : *sabulōsus*; *sabulēta*, -*ōrum* : sablières (Plin.) et \**sabellum* (M. L. 7481), M. L. 7484, 5, 6. Germanique : b. all. *zavel*.

Il y a un rapport avec d'autres noms du « sable », gr. *ψάμμος* et *ἄμμος*, *ψάμαθος* et *ἄμαθος* (à côté de *ψαφαρός* « fin »?), avec v. isl. *sandr* et v. h. a. *sampt*; et même avec arm. *awaz*. Mais on ne saurait préciser. Mot populaire, dont il n'y a pas lieu de tenter de restituer l'original; le -*μ-* simple de *ψάμαθος*, *ἄμαθος* montre que -*μ-* de *ψάμμος*, *ἄμμος* est expressif; le -*b-* de *sabulum*, qui peut reposer sur \**bh-*, concorde avec le -*w-* de arm. *awaz*.

**saburra**, -*ae* f. : lest de navire, ballast. Dérivés : *saburrō*, -*ās*; *saburrālis*, -*ārius*. Ancien (Plt.). M. L. 7487-7488.

S

Terme technique, suspect d'être emprunté, dont l'aspect rappelle celui des noms propres *Mamura*, *Suburra*.

**saccharum**, -*i* n. (Plin.) : sorte de sucre, fait de la distillation des pousses de bambou. Transcription du gr. *σάκχαρον*, qui est lui-même emprunté au moyen indien *sakkarā*. Les formes romanes et germaniques remontent à l'arabe *sukkar*. M. L. 8441 a; B. W. s. u.

**saccus**, -*i* m. (*ā* d'après le témoignage des formes empruntées du celtique et du germanique) : sac (à blé, à argent, etc.); s. *uīnārius* : sorte de panier ou de crible en osier dans lequel on passait le vin pour le clarifier, d'où *saccō*, -*ās* « filtrer »; s. *niuārius* : morceau d'étoffe placé au-dessus d'un vase, d'une coupe, etc., sur lequel on disposait de la neige ou de la glace pour rafraîchir le vin; cf. *colum*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7489; celtique : irl. *sacc*, britt. *sach*, et germanique : got. *sakus*, v. h. a. *seckil* « bourse », de *sacculus*, etc.

Dérivés et composés : *sacculus*; *sac(c)ellus* (cf. *offa/ofella*); *sacceus* et *saccinus* (Vulg.) : fait de toile à sac; *saccārius*; *sacculārius* : coupeur de bourse; *saccellārius* : trésorier; *sacellō*, -*ās*; *sacellatiō* (Vég.); *bisaccium* (Pétr.); *bisaccia*, Gloss.) : besace, M. L. 1121; *sacciperium* : poche pour le porte-monnaie (Plt.), de *sacco* + un dérivé de *πῆρα* « besace »; la forme *saccibuccis* (Arn.) : « aux joues gonflées comme un sac », n'est qu'une conjecture de Saumaise. — Les gloses ont aussi *saccia*, et *sacellionēs* « *sacculōs* ».

Le mot se retrouve en gr. *σάκος*, qui l'a emprunté au sémitique *saq*, où il désigne une étoffe grossière servant à toute sorte d'usages : « cilice, tapis, couverture » et aussi « sac ». C'est dans ce sens secondaire que le mot a passé en latin; toutefois, dans le latin biblique, il a aussi le sens du classique *cilicium*. La façon dont ces mots ont été empruntés n'est pas exactement déterminable.

**sacellum** : v. *sacer*.

**sacēna** (*scēna*), -*ae* f. : *scena ab aliis a quibusdam sacena appellatur dolabra pontificalis*, Fest. 422, 32; et 444, 8, *scenam... utrum securis an dolabra sit ambigitur... Liuius in Lydio* (Com. 2) : « *corrui quasi ictus scena, haut multo secus* ». Vieux terme du rituel, conservé seulement dans cette glose.

V. *secō*.

**sacer**, -*era*, -*erum* (ancien *sakros* attesté dans l'inscription du Forum, CIL I<sup>2</sup> 1); cf. aussi *sacro-sanctus* (avec *ō*?) ; *sacer* est à *sancio* à peu près comme \**tagro* dans *in-teger* à *tangō*. Pas de comparatif (c'est *sanctior* qui en tient lieu); superlatif *sacerrimus* (rare, archaïque). À côté d'un thème en -*o/e-*, qui se retrouve en osco-ombrien : osq. *sakropo* (qui semble féminin), omb. *sa-*